

**Organisation Internationale  
du Cacao**

**Rapport Annuel**

**2005/2006**

Copyright © 2007  
The International Cocoa Organization (ICCO)  
Commonwealth House, 1-19 New Oxford Street  
Londres WC1A 1NU, Royaume-Uni  
Tel: +44 (0)20 7400 5050  
Fax: +44 (0)20 7421 5500  
[www.icco.org](http://www.icco.org)  
[info@icco.org](mailto:info@icco.org)

Tous droits réservés.

Les frontières, les couleurs et autres informations figurant sur toute carte contenue dans ce volume n'impliquent aucun jugement de l'ICCO sur le statut légal d'un territoire quelconque, ni l'approbation ou l'acceptation de ces frontières.

Toutes les demandes relatives aux droits, aux licences et aux autorisations doivent être adressées à l'ICCO, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Crédit photographique pour la couverture : Info-Zentrum Schokolade, Marie-Curie-Str. 5 - 51377 Leverkusen, Allemagne.

<b>1. MANDAT ET PRIORITES DE L'ICCO</b> .....	<b>5</b>
<b>2. STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT DE L'ICCO</b> .....	<b>7</b>
<b>3. LE MARCHÉ MONDIAL DU CACAO</b> .....	<b>13</b>
<b>PRODUCTION</b> .....	<b>13</b>
<b>CONSOMMATION</b> .....	<b>14</b>
<b>STOCKS</b> .....	<b>15</b>
<b>PRIX</b> .....	<b>15</b>
<b>4. L'ICCO ET L'ECONOMIE CACAOYERE MONDIALE</b> .....	<b>17</b>
<b>VERS UNE ECONOMIE CACAOYERE MOINDALE DURABLE</b> .....	<b>17</b>
Gestion de la filière cacao pour la qualité totale .....	18
Analyse de la chaîne de valeur dans les pays producteurs de cacao .....	20
Gestion des risques de prix pour les cacaoculteurs .....	21
Projet pour l'amélioration de la commercialisation du cacao .....	22
Aspects du cacao et du chocolat liés à la santé et à la nutrition .....	23
Projet sur le balai de sorcière .....	24
Prévention et gestion de la propagation mondiale des nuisibles et des maladies du cacao .....	25
Amélioration de la productivité et de la qualité du cacao : Approche participative .....	26
Projet sur le cacao fin et le cacao ordinaire .....	27
<b>TRANSPARENCE DU MARCHÉ</b> .....	<b>28</b>
Le marché du cacao biologique .....	28
Révision des statistiques de l'ICCO sur les stocks mondiaux de fèves de cacao .....	30
Les effets de la spéculation sur les marchés à terme du cacao .....	31
Le modèle économétrique de l'ICCO .....	32
<b>5. ANNEXES</b> .....	<b>36</b>
Annexe 1 Organigramme .....	36
Annexe 2 Secrétariat de l'Organisation Internationale du Cacao .....	37
Annexe 3 Comptes administratifs : Bilan .....	38
Annexe 4 Comptes administratifs : Recettes et dépenses .....	39
Annexe 5 Relations avec d'autres institutions .....	40



## 1. MANDAT ET PRIORITES DE L'ICCO

L'Organisation internationale du cacao (ICCO) a été créée en 1973 sous les auspices des Nations unies pour administrer les dispositions de l'Accord international de 1972 sur le cacao et des accords successifs de 1975, 1980, 1986, 1993 et 2001. Ces accords ont été conclus entre les gouvernements des pays producteurs et consommateurs de cacao lors des conférences convoquées par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), au nom du Secrétaire général des Nations Unies. En mars 2001, le sixième Accord international sur le cacao a été conclu à Genève, en Suisse. Il est entré en vigueur en octobre 2003. En novembre 2005, pour la première fois dans l'histoire des Accords internationaux sur le cacao, l'Accord international de 2001 sur le cacao est entré définitivement en vigueur.

L'Accord international de 2001 sur le cacao a confié à l'ICCO le mandat explicite d'œuvrer pour une « **économie cacaoyère mondiale durable** ». Pour l'ICCO, la « durabilité » revêt des aspects de nature économique, environnementale et sociale, liés à la production et à la consommation de cacao et de chocolat. Ce concept englobe donc les principaux sujets de préoccupation et d'intérêt des acteurs de l'économie cacaoyère mondiale.

L'Accord international de 2001 sur le cacao a également établi une Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale. Cette Commission se compose exclusivement d'experts du secteur privé, provenant à parts égales de pays producteurs et consommateurs de cacao. La Commission exerce une fonction de conseil auprès du Conseil international du cacao, l'organe de gouvernance suprême de l'ICCO. Le mandat de la Commission consultative est aussi étendu que celui du Conseil.

Les trois domaines prioritaires pour l'exécution de l'Accord international sur le cacao actuel sont les suivants :

- **Prix du cacao, revenus des agriculteurs et recettes à l'exportation.** Ce domaine prioritaire englobe toutes les activités portant sur les politiques, les programmes et les projets ayant un lien direct et immédiat avec les prix du cacao, les revenus des cacaoculteurs et les recettes à l'exportation des pays producteurs et exportateurs de cacao. Ce domaine prioritaire est lié au « pilier économique » de l'économie cacaoyère durable, visant à accroître les revenus des cacaoculteurs. Cela constitue le principal problème économique de l'économie cacaoyère mondiale.
- **Accès au marché, information sur le marché et développement du marché.** Ce domaine de priorité comprend toutes les activités requises pour assurer, favoriser et améliorer la capacité des pays producteurs à parvenir plus efficacement au consommateur final, de façon à tirer un avantage économique maximal de la production et de l'exportation de fèves de cacao et de produits de cacao.

- Ce domaine de priorité comprend toutes les activités liées à une **production de cacao durable** sur le plan économique, social et environnemental. L'accomplissement de cette durabilité totale devrait permettre, avec l'appui de mesures dans les deux autres domaines de priorité, d'améliorer considérablement les revenus des cacaoculteurs. Le « pilier économique » de la production durable devrait toujours compenser largement tous les coûts potentiels de la durabilité sociale et environnementale, grâce à l'amélioration de l'usage des ressources et à l'accroissement de la productivité.

Forte d'une longue tradition dans ce domaine, l'ICCO se consacre très activement aux statistiques et aux prévisions sur le marché, ainsi qu'à la diffusion d'informations sur l'économie cacaoyère mondiale. Ces activités sont essentielles pour accroître la transparence de l'économie cacaoyère mondiale, ce qui est une condition importante pour un fonctionnement efficace des marchés mondiaux du cacao et des produits de cacao.



## 2. STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT DE L'ICCO

### Membres de l'ICCO

Le Conseil international du cacao est l'organe de contrôle de l'Organisation internationale du cacao. Il est formé par toutes les parties contractantes à l'Accord international de 2001 sur le cacao. Il dirige le secrétariat dans l'exécution de l'Accord et supervise le fonctionnement de ses organes subsidiaires. Un organigramme détaillé figure à l'annexe I.

Au 30 septembre 2006, le Conseil comprenait 13 Membres producteurs/exportateurs et 27 Membres consommateurs/importateurs.



### Conseil et Organes Subsidiaires

Le **Conseil international du cacao** a tenu deux sessions ordinaires durant l'année cacaoyère 2005/06. Le Conseil a été présidé par M. Brendan Nevin (Irlande). Le porte-parole des producteurs a été M. St.-Cyr Djikalou (Représentant permanent de la Côte d'Ivoire auprès des organisations internationales de produits de base, basé à Londres, Royaume-Uni). Le porte-parole des consommateurs a été M. Hagen Streichert (Représentant du ministère fédéral de la protection des consommateurs, de l'alimentation et de l'agriculture, basé à Berlin, Allemagne).

En mars 2006, le gouvernement italien a accueilli la 73<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil international du cacao et de ses organes subsidiaires à Modica (Sicile). Le Conseil a remercié le gouvernement de l'Italie pour sa généreuse hospitalité et exprimé sa profonde gratitude pour la participation active de ses fonctionnaires au plus haut niveau lors de ces réunions. Les délégués ont eu l'occasion de visiter le salon Eurochocolate à Modica.

En septembre 2006, le Conseil a approuvé la version révisée des Statuts et règlements du personnel de l'Organisation, qui a été étudiée et recommandée par le Comité nommé par le Conseil.

Le **Comité exécutif**, qui s'occupe essentiellement des questions financières et administratives, a tenu quatre réunions durant l'année cacaoyère 2005/06, sous la présidence de M. Askley Delgado (Equateur). En septembre 2006, M. Bas Drukker, Administrateur à la Direction générale santé et protection des consommateurs de la Commission européenne, a présenté un exposé sur le règlement 396/2005 de l'UE sur les limites maximales de résidus (LMR) pour le cacao. L'importance de la sécurité alimentaire pour l'ensemble de la filière cacao a été soulignée. Bien que ce règlement sur les LMR ait été adopté par le Conseil de l'Union européenne, il ne prendra effet qu'à la fin de 2007 ou au début de 2008, laissant à l'industrie une période de transition pour les adaptations nécessaires. Il a été observé que l'ensemble de la filière cacao devait coordonner ses efforts dans le domaine des pesticides afin de sauvegarder les intérêts de toutes les parties.

Lors de la même réunion du Comité exécutif, Mme Ersilia Moliterno, de la Commission européenne, a présenté l'évaluation de l'impact de la directive 2000/36/EC sur l'économie des pays produisant du cacao et des graisses végétales autres que le beurre de cacao, ainsi que les résultats de l'enquête menée auprès des 15 Etats membres originaux de l'Union européenne.

La **Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale** a abordé un large éventail de thèmes durant l'année cacaoyère 2005/06. Le programme de la Commission consultative englobe la totalité de la filière cacao, depuis la consommation de cacao, la transformation de fèves de cacao en produits de cacao semi-finis, la commercialisation de fèves de cacao, le traitement post-récolte des fèves de cacao et la formation jusqu'à l'établissement et à l'exploitation des cacaoyères.

En 2005/06, la Commission a tenu des discussions en profondeur sur les façons de développer un modèle d'amélioration de la durabilité de l'économie cacaoyère mondiale. Ce modèle comprend la collecte de données, la présentation de rapports, la mise en œuvre d'activités et la validation indépendante des progrès. En septembre 2006, le Président de la Commission a présenté un rapport détaillé au Conseil sur un document provisoire portant sur un modèle pour parvenir à la durabilité de l'économie cacaoyère mondiale. Le Conseil a adopté le document comme point de départ de discussions entre les opérateurs du secteur et a approuvé les prochaines étapes proposées dans l'optique d'une économie cacaoyère mondiale plus durable. Le Conseil international du cacao a encouragé la Commission à poursuivre résolument ses

efforts pour développer et appliquer le concept de l'économie cacaoyère mondiale durable.

Cette année, la Commission a également achevé l'élaboration d'un projet intitulé « Analyse de la chaîne de valeur du cacao dans les pays producteurs ». Ce projet a été approuvé par le Conseil et le Fonds commun lui a accordé par la suite un financement.

La Commission consultative a débattu d'un rapport provisoire sur le thème des taxes indirectes sur les produits de cacao et de chocolat, concluant que le secrétariat devait poursuivre son travail d'analyse dans ce domaine.

La Commission a examiné plusieurs versions provisoires d'une étude exhaustive du secrétariat sur les droits à l'importation sur les fèves de cacao et les produits semi-finis de cacao sur les principaux marchés. A l'issue de cette analyse, la Commission a présenté une recommandation au Conseil. Sur cette base, le Conseil a décidé que cette étude et ses conclusions devaient être portées à la connaissance de l'Organisation mondiale du commerce en vue d'une action éventuelle.

En mars 2006, la Commission a rédigé une résolution sur les systèmes d'information sur le marché (SIM), qui a ensuite été adoptée par le Conseil à sa 74<sup>ème</sup> session en septembre 2006.

Le principal objectif du **Comité du marché** est de parvenir à un développement équilibré de la production et de la consommation, de façon à assurer un équilibre durable entre l'offre et la demande. A cet effet, le Comité a tenu trois réunions durant l'année cacaoyère et délibéré sur la situation du marché du cacao, les prévisions annuelles de production et de consommation, les niveaux de production indicatifs, les produits de remplacement du cacao et l'offre et la demande mondiales de cacao et de produits de cacao.

En octobre 2005, le président du **Comité du marché** a rencontré des représentants des pays consommateurs de cacao, qui ont souligné la nécessité d'adopter une approche globale et participative en vue de parvenir à une **consommation durable de cacao**. Les pays producteurs et consommateurs ont convenu que la consommation faisait partie intégrante d'une économie cacaoyère mondiale durable. Ils ont également convenu que la croissance de la consommation lors des dernières décennies avait été activement encouragée par l'industrie chocolatière dans les pays consommateurs, grâce au succès de la mise en place de nouvelles stratégies de marketing, aux recherches sur les habitudes de consommation, à la publicité et à la promotion. L'ouverture de nouveaux marchés, grâce à l'élargissement de l'UE et aux augmentations généralement élevées du pouvoir d'achat dans les pays industrialisés, a également contribué au maintien de la croissance. Concernant la **production**, les pays producteurs de cacao du Comité du marché se sont réunis à Accra en août 2005, afin d'identifier une série de facteurs critiques dans l'optique d'assurer l'équilibre à long terme entre l'offre et la demande sur le marché mondial du cacao. Ces facteurs comprenaient la nécessité de mettre en place des politiques et des programmes de production pertinents dans les

pays producteurs de cacao, sur la base d'une information exhaustive et systématique sur les ressources cacaoyères des pays. Finalement, un consensus a été atteint sur la nécessité de développer davantage les systèmes d'information sur le marché dans la plupart des pays producteurs de cacao.

Le **Comité de promotion** a été institué en vertu de l'Accord international de 2001 sur le cacao. En 2005/06, le Comité a discuté en profondeur des activités préparatoires pour l'organisation d'une Conférence internationale sur les aspects du cacao et du chocolat liés à la santé et à la nutrition. Le Comité a également adopté un document contenant un inventaire des propriétés du cacao et du chocolat en matière de santé et de nutrition. Suivant l'exemple généreux de la Côte d'Ivoire, le Ghana a versé une contribution au Fonds de promotion durant l'année cacaoyère 2005/06. Les préparatifs de la Conférence internationale sont financés par le Fonds de promotion.

Avec le soutien actif du **Groupe de travail d'experts sur les stocks**, le secrétariat a mené avec succès sa sixième enquête annuelle régulière sur les stocks de fèves de cacao dans les entrepôts européens et a publié son évaluation régulière des stocks mondiaux de fèves de cacao identifiés en fonction de leur emplacement. Le Groupe de travail d'experts, ayant observé un écart persistant entre les stocks identifiés et les stocks statistiques, a constitué un panel d'experts chargé de présenter des propositions pour résoudre ce problème. Ce panel a recommandé d'adopter les stocks identifiés à la fin de l'année cacaoyère 2003/04 comme nouvelle base pour les stocks statistiques. Cette recommandation a tout d'abord été approuvée par le Groupe de travail d'experts, puis par le Conseil. Cette révision a été effectuée pour la première fois dans le Bulletin trimestriel de statistiques du cacao, volume XXXII, numéro 4, année cacaoyère 2005/06, publié en novembre 2006.

Au cours de l'année, le **Groupe de travail d'experts sur la qualité** a élaboré un Programme provisoire sur la gestion de la filière cacao pour la qualité totale. Ce programme fait suite au succès des opérations commerciales pilotes en Côte d'Ivoire dans le cadre du « Projet sur la qualité totale ». Ce projet a été entièrement financé et mis en œuvre par le secteur privé, avec le soutien actif d'un certain nombre d'institutions (semi-) publiques en Côte d'Ivoire. Le projet a évolué vers un instrument d'amélioration de l'efficacité et de l'efficacité de fonctionnement de la chaîne de commercialisation, tout en permettant d'assurer la production et l'exportation de cacao conforme aux critères de « qualité totale ». La gestion de la filière est devenue l'un des domaines de priorité établis par le Fonds commun pour les produits de base pour le financement de projets.

## Secrétariat

Le secrétariat de l'ICCO doit assister le Conseil dans l'exécution des objectifs de l'Accord international de 2001 sur le cacao. Au 30 septembre 2006, le secrétariat comptait treize membres dans la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et sept membres dans la catégorie des services généraux. Durant l'année, trois nouveaux membres du personnel ont rejoint l'Organisation dans la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (voir **annexe II**).

## Budget Administratif et Comptes pour 2005/06

Lors de sa 72<sup>ème</sup> session ordinaire tenue en septembre 2005, le Conseil a approuvé le budget administratif pour l'année cacaoyère 2005/2006 (voir **annexe III**).

Il prévoyait des dépenses totales de 1 983 040 £ pour 2005/2006, y compris 130 000 £ pour la relocalisation des bureaux de l'Organisation. Il devait être financé par les contributions des membres s'élevant à 1 747 040 £, soit une contribution par voix de 873,52 £ (2004/2005 : 848,08 £), les intérêts du Fonds de réserve spécial, les intérêts bancaires, la vente de publications et d'autres revenus, ainsi qu'un retrait du Fonds de réserve pour couvrir les frais de relocalisation.

Les dépenses effectives pour l'année cacaoyère 2005/2006 étaient de 1 967 531 £, tandis que les recettes totales, y compris le retrait du Fonds de réserve, s'élevaient à 2 031 314 £, produisant un excédent de 63 783 £.

L'actif net de l'Organisation s'élevait à 2 237 493 £ au 30 septembre 2006. Il a été financé par le Fonds de réserve spécial à hauteur de 1 434 810 £ et par le Fonds de réserve à hauteur de 802 683 £. Le bilan vérifié au 30 septembre 2006 et le compte de recettes et dépenses vérifié pour l'exercice clos le 30 septembre 2006 figurent à l'**annexe IV** de ce rapport.

## Publications de l'ICCO

Au cours de l'année cacaoyère 2005/2006, l'ICCO a publié les titres suivants :

*Bulletin trimestriel de statistiques du cacao,*  
*Volume XXXII, N°1-4*

*Rapport annuel 2004/05*

## Principaux Evénements du Calendrier cacaoyer en 2005/06

Les principaux événements ayant eu lieu lors de l'année cacaoyère 2005/2006 sont les suivants :

Principaux événements du calendrier cacaoyer 2005/2006		
Octobre 2005	<i>Festival Eurochocolate</i>	Pérouse (Italie)
Octobre 2005	<i>Salon du Chocolat</i>	Paris (France)
Décembre 2005	<i>Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale (7<sup>ème</sup> réunion)</i>	Londres (UK)
Décembre 2005	<i>Réunions du Comité exécutif (127<sup>ème</sup> réunion) Groupe de travail d'experts sur les stocks (14<sup>ème</sup> réunion) Comité de promotion (5<sup>ème</sup> réunion)</i>	Londres (UK)
Janvier 2006	<i>Foire de la Confiserie de Cologne (Süßwarenmesse)</i>	Cologne (Allemagne)
Mars 2006	<i>Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale (8<sup>ème</sup> réunion)</i>	Sicile (Italie)
Mars 2006	<i>Réunions du Conseil international du cacao (73<sup>ème</sup> session ordinaire) Comité exécutif (128<sup>ème</sup> réunion) Groupe de travail d'experts sur la qualité (17<sup>ème</sup> réunion) Comité du marché (6<sup>ème</sup> réunion) Comité de promotion (6<sup>ème</sup> réunion)</i>	Sicile (Italie)
Avril 2006	<i>Salon Chocoa</i>	Bruxelles (Belgique)
Mai 2006	<i>Festival « Jours du Chocolat »</i>	Moscou (Fédération de Russie)
Juin 2006	<i>Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale (9<sup>ème</sup> réunion)</i>	Londres (UK)
Juin 2006	<i>Réunions du Comité exécutif (129<sup>ème</sup> réunion) Comité du marché (7<sup>ème</sup> réunion) Comité de promotion (7<sup>ème</sup> réunion)</i>	Londres (UK)
Juillet 2006	<i>Conférence internationale sur le cacao de Malaisie</i>	Kuala Lumpur (Malaisie)
Septembre 2006	<i>Troisième foire internationale de la confiserie et du chocolat</i>	Shanghai (Chine)
Septembre 2006	<i>Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale (10<sup>ème</sup> réunion)</i>	Londres (UK)
Septembre 2006	<i>Réunion du Conseil international du cacao (74<sup>ème</sup> session ordinaire) Comité exécutif (130<sup>ème</sup> réunion) Comité du marché (8<sup>ème</sup> réunion) Comité de promotion (8<sup>ème</sup> réunion)</i>	Londres (UK)

### 3. LE MARCHÉ MONDIAL DU CACAO

#### Production

La production mondiale de fèves de cacao a augmenté en 2005/06 pour atteindre un record absolu de 3,6 millions de tonnes, en hausse de plus de 6 % par rapport à la campagne cacaoyère 2004/05. L'amélioration des conditions culturales a stimulé la production de la Côte d'Ivoire et du Ghana, qui ont fourni à eux deux près de 60 % de la production mondiale. La production de cacao en Côte d'Ivoire a augmenté de 8 % par rapport à l'année précédente, à 1 390 000 tonnes en 2005/06, juste en dessous du record de 1 410 000 tonnes atteint en 2003/04. Les hausses continues des prix au producteur et les programmes de réhabilitation soutenus par le gouvernement ont encouragé la production de cacao au Ghana, qui a progressé de 24 % pour atteindre un niveau annuel record de 740 000 tonnes en 2005/06.

Production de fèves de cacao (milliers de tonnes)										
	2001/02		2002/03		2003/04		2004/05		2005/06	
<b>Afrique</b>	<b>1 952</b>	<b>68,1%</b>	<b>2 231</b>	<b>70,4%</b>	<b>2 550</b>	<b>72,1%</b>	<b>2 379</b>	<b>70,3%</b>	<b>2 577</b>	<b>71,8%</b>
Cameroun	131		160		162		184		168	
Côte d'Ivoire	1 265		1 352		1 407		1 286		1 387	
Ghana	341		497		737		599		741	
Nigeria	185		173		180		200		170	
Autres	31		50		64		110		112	
<b>Amérique</b>	<b>377</b>	<b>13,2%</b>	<b>428</b>	<b>13,5%</b>	<b>462</b>	<b>13,1%</b>	<b>443</b>	<b>13,1%</b>	<b>447</b>	<b>12,4%</b>
Brésil	124		163		163		171		162	
Equateur	81		86		117		116		115	
Autres	173		179		182		157		170	
<b>Asie &amp; Océanie</b>	<b>538</b>	<b>18,7%</b>	<b>510</b>	<b>16,1%</b>	<b>525</b>	<b>14,8%</b>	<b>560</b>	<b>16,6%</b>	<b>568</b>	<b>15,8%</b>
Indonésie	455		410		430		460		470	
Malaisie	25		36		34		29		30	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	38		43		39		48		48	
Autres	19		21		22		23		20	
<b>Total mondial</b>	<b>2 867</b>		<b>3 169</b>		<b>3 537</b>		<b>3 382</b>		<b>3 592</b>	

Note: Les chiffres ayant été arrondis, les totaux et les différences peuvent varier.

Source: ICCO Bulletin trimestriel de Statistiques du cacao Vol. XXXII Cacaoyère 2005/06.

## Consommation

La consommation de cacao, mesurée sur la base des broyages de fèves de cacao, est passée de 2,9 millions de tonnes en 2001/02 à près de 3,5 millions de tonnes en 2005/06. Par rapport à l'année précédente, la consommation a progressé de près de 4 % en 2005/06. Cette augmentation résultait des nouvelles installations de transformation mises en service dans plusieurs pays. La transformation continue de s'effectuer essentiellement dans les pays consommateurs de cacao. Cependant, la part de la transformation réalisée dans les pays producteurs de cacao a poursuivi sa croissance lors des dernières années.

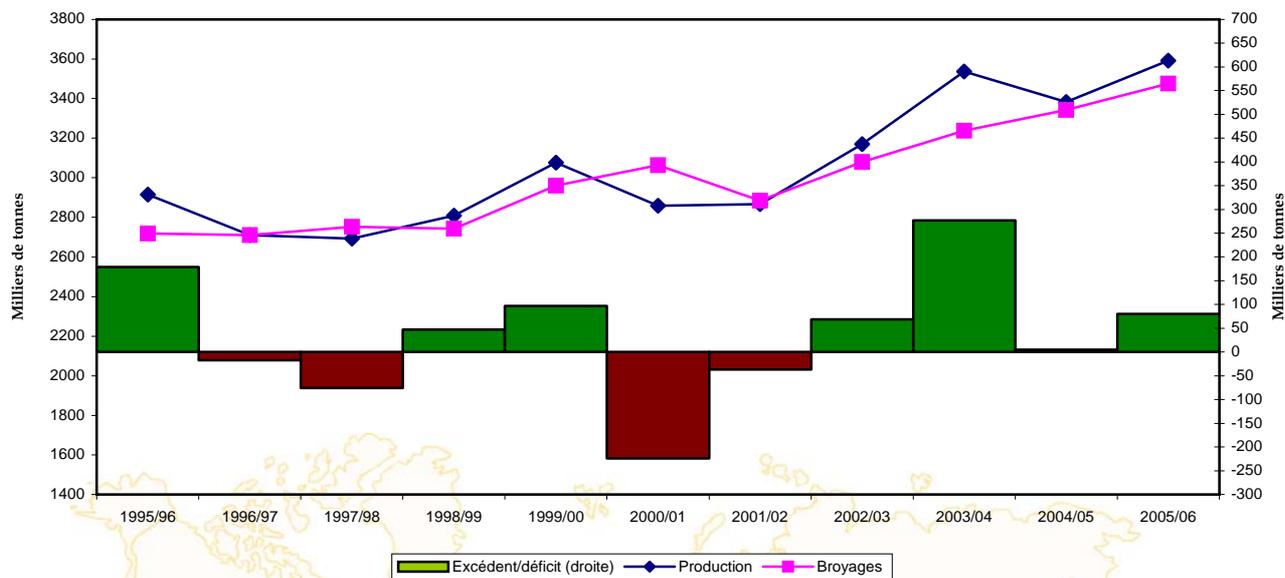
Les parts de l'Afrique et de l'Asie et de l'Océanie dans les broyages mondiaux sont restées inchangées à 15 % et 19 % respectivement en 2005/06 par rapport à l'année précédente. La part de l'Europe dans les broyages mondiaux a légèrement augmenté, passant de 41 % en 2004/05 à 42 % en 2005/06. En revanche, la part des Amériques dans les broyages mondiaux est passée de 26 % en 2004/05 à 25 % en 2005/06. Les broyages des pays producteurs ont été estimés à 1,3 million de tonnes en 2005/06, en hausse de 25 000 tonnes par rapport à 2004/05. La Côte d'Ivoire et la Malaisie sont restés les principaux pays transformateurs parmi les pays producteurs de cacao, représentant environ 48 % de leurs broyages. Les broyages des pays importateurs de cacao ont été estimés à 2,2 millions de tonnes. Les Pays-Bas et les Etats-Unis ont été les principaux pays transformateurs, avec un total de plus de 400 000 tonnes chacun durant l'année.

Broyages de fèves de cacao (en milliers de tonnes)										
	2001/02		2002/03		2003/04		2004/05		2005/06	
<b>Europe</b>	<b>1 282</b>	<b>44,4%</b>	<b>1 320</b>	<b>42,9%</b>	<b>1 346</b>	<b>41,6%</b>	<b>1 375</b>	<b>41,1%</b>	<b>1 462</b>	<b>42,1%</b>
Allemagne	195		193		225		235		2302	
Pays-Bas	418		450		445		460		470	
Autres	669		677		676		680		690	
<b>Afrique</b>	<b>421</b>	<b>14,6%</b>	<b>447</b>	<b>14,5%</b>	<b>466</b>	<b>14,4%</b>	<b>493</b>	<b>14,8%</b>	<b>507</b>	<b>14,6%</b>
Côte d'Ivoire	290		315		335		364		360	
Autres	131		131		131		130		147	
<b>Amérique</b>	<b>767</b>	<b>26,6%</b>	<b>814</b>	<b>26,4%</b>	<b>852</b>	<b>26,3%</b>	<b>853</b>	<b>25,5%</b>	<b>856</b>	<b>24,6%</b>
Brésil	173		196		207		209		223	
Etats-Unis	403		410		410		419		426	
Autres	192		208		235		225		207	
<b>Asie &amp; Océanie</b>	<b>416</b>	<b>14,4%</b>	<b>499</b>	<b>16,2%</b>	<b>575</b>	<b>17,7%</b>	<b>622</b>	<b>18,6%</b>	<b>651</b>	<b>18,7%</b>
Indonésie	105		115		120		115		120	
Malaisie	105		150		203		250		250	
Autres	206		234		252		257		281	
<b>Total mondial</b>	<b>2 885</b>		<b>3 079</b>		<b>3 238</b>		<b>3 343</b>		<b>3 476</b>	
<b>Pays producteurs</b>	<b>970</b>	<b>33,6%</b>	<b>1 089</b>	<b>35,4%</b>	<b>1 188</b>	<b>36,7%</b>	<b>1 254</b>	<b>37,5%</b>	<b>1 279</b>	<b>36,8%</b>

Note: Les chiffres ayant été arrondis, les totaux et les différences peuvent varier.

Source: ICCO Bulletin trimestriel de Statistiques du cacao Vol. XXXII Cacaoyère 2005/06.

Production mondiale de fèves de cacao, broyages et excédent/déficit



## Stocks

Les stocks mondiaux de fèves de cacao ont totalisé 1,8 million de tonnes à la fin de 2005/06, contre 1,7 million de tonnes à la fin de l'année cacaoyère 2004/05. Le ratio stocks/broyages correspondant s'établissait à 50,8 % à la fin de 2005/06, contre 50,5 % à la fin de 2004/05.

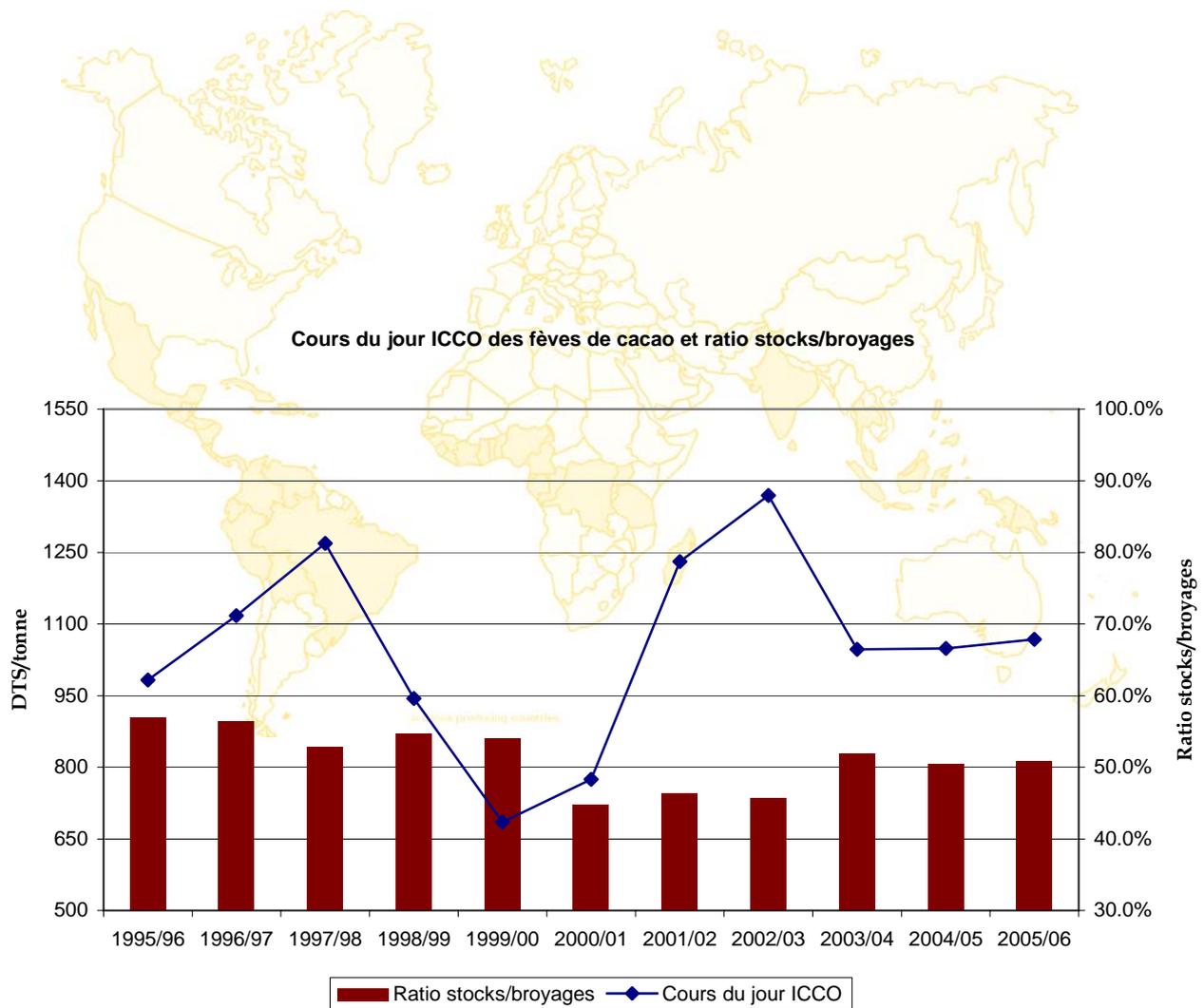
## Prix

L'évolution du marché mondial du cacao en 2005/06 a été essentiellement déterminée par les perspectives pour la campagne 2005/06 et par la prévision d'une forte demande de fèves de cacao en Europe. Le marché du cacao a tout d'abord été perturbé par l'annonce tardive des niveaux de taxes et de prélèvements 2005/06 par la *Bourse du Café et du Cacao* (BCC) en Côte d'Ivoire. Au début de l'année cacaoyère, les conditions climatiques favorables laissaient entrevoir des récoltes abondantes en Afrique occidentale. Ces prévisions ont ensuite été confirmées par un volume élevé d'arrivages et d'achats en Côte d'Ivoire et au Ghana, qui a fait chuter les cours de 1 467 \$EU au début d'octobre à 1 381 \$EU à la mi-novembre. Par la suite, les achats des sociétés d'investissement et des spéculateurs ont conduit à une reprise soutenue qui a fait remonter les cours à 1 653 \$EU la tonne à la mi-janvier.

Le deuxième et le troisième trimestre de la campagne cacaoyère se sont caractérisés par une volatilité marquée des cours du cacao, sous l'effet d'une combinaison de transactions d'arbitrage dues à la dépréciation du dollar et d'événements menaçant d'interrompre l'approvisionnement dans les deux principaux pays producteurs de cacao du monde.

En Côte d'Ivoire, de nouvelles manifestations se sont produites pour exiger le retrait des forces de paix de l'ONU. Au Ghana, un conflit a éclaté entre les acheteurs agréés et le COCOBOD au sujet de problèmes logistiques et du manque de sacs de jute.

Cette période de fluctuations intenses a été suivie d'une phase de demande soutenue de fèves de cacao. Cela a donné lieu à une reprise des cours, qui a démarré à la mi-juin et a culminé à la mi-juillet à 1 807 \$EU la tonne, le niveau le plus élevé enregistré depuis mars 2005. Malgré certains signes de consolidation du marché après cette reprise, les niveaux des cours n'étaient pas durables et à la fin du mois, les cours sont retombés à 1 565 \$EU la tonne. Les cours du cacao se sont stabilisés à 1 558 \$EU la tonne à la fin de l'année cacaoyère, en hausse de 6 % par rapport au niveau enregistré au début de la campagne cacaoyère.



## 4. L'ICCO ET L'ECONOMIE CACAOYERE MONDIAL

### Vers une économie cacaoyère mondiale durable

Il y a six ans, l'ONU a lancé un appel à l'action à ses Etats Membres, à la société civile et à l'ensemble du système des Nations Unies, dans l'objectif d'œuvrer de façon plus efficace et plus efficiente pour l'éradication de la pauvreté dans toutes ses dimensions - faim, maladie, éducation et environnement. Cette nouvelle vision s'est traduite par le développement de huit objectifs - appelés les **objectifs du Millénaire pour le développement** - qui constituent un cadre pour le développement de cibles quantifiées et assorties de délais précis.

En appliquant sa stratégie visant à parvenir à une économie cacaoyère mondiale durable, l'**Organisation internationale du cacao** contribue, depuis sa propre perspective, à l'accomplissement des **objectifs du Millénaire pour le développement**. Durant l'année cacaoyère 2005/06, l'Organisation a résolument affirmé son engagement dans une économie cacaoyère mondiale durable.

L'Accord international de 2001 sur le cacao consacre un chapitre spécifique à la question de la durabilité dans l'article 39 et encourage ses Membres à « *accorder l'attention voulue à la gestion durable du cacao afin d'apporter des revenus économiques justes pour toutes les parties prenantes de l'économie cacaoyère* ». La Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale de l'ICCO a rédigé durant cette année cacaoyère un document provisoire sur le concept, le modèle et les activités permettant de parvenir à une économie cacaoyère mondiale durable, en vue d'une discussion entre toutes les parties prenantes du secteur cacaoyer. Le Président de la Commission a soumis ce document au Conseil pour examen lors de sa 74<sup>ème</sup> session ordinaire en septembre 2006. Le Conseil a applaudi le travail de la Commission et l'a encouragée à mettre en œuvre dès que possible les prochaines étapes nécessaires dans l'optique d'une économie cacaoyère durable.

#### OBJECTIF DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT 7

**Assurer un environnement durable**

#### CIBLE

Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la déperdition des ressources environnementales (...)

#### OBJECTIF DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT 8

**Mettre en place un partenariat mondial pour le développement**

#### CIBLE

En coopération avec les pays en développement, formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile

#### CIBLE

En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient à la portée de tous (...)

"Nous, chefs d'État et de gouvernement ... réaffirmons que nos valeurs fondamentales communes, que sont la liberté, l'égalité, la solidarité, la tolérance, le respect de tous les droits de l'homme, le respect de la nature et le partage des responsabilités, sont essentielles dans les relations internationales ... Nous réaffirmons notre volonté d'éliminer la pauvreté et de promouvoir une croissance économique soutenue, un développement durable et la prospérité pour tous dans le monde entier ... Nous réaffirmons avec force notre volonté d'assurer la réalisation intégrale, dans les délais prescrits, des... objectifs du Millénaire pour le développement. Nous soulignons qu'il est impérieux pour tous d'agir, notamment dans le cadre de stratégies et d'efforts nationaux de développement plus ambitieux soutenus par une coopération internationale accrue." *Document final du Sommet mondial de 2005, Nations Unies, 16 septembre 2005*

## Gestion de la filière cacao pour la qualité totale

A la fin des années 90, l'Association des industries de la chocolaterie, de la biscuiterie et de la confiserie de l'Union européenne (CAOBISCO) a défini des **critères de qualité pour les fèves de cacao** afin que les producteurs élaborent du chocolat de qualité nécessaire pour satisfaire à la fois les goûts des consommateurs et les changements de législation sur l'hygiène et la sécurité alimentaire. Ces critères de qualité ont constitué la base de la mise en œuvre d'un « projet pilote » de l'ICCO en Côte d'Ivoire.

En 2001, le **Groupe de travail d'experts de l'ICCO sur la qualité**, sous la présidence de Dr. Tom Harrison, a commencé ses premiers travaux sur le terrain dans le cadre du Projet sur la qualité totale en Côte d'Ivoire. Le projet partait d'un concept de bonne qualité physique, puis a évolué vers un concept plus structuré de « qualité totale ». Grâce à la traçabilité totale, le système permet une introduction pertinente d'aspects qualitatifs qui vont au-delà des caractéristiques physiques du cacao. Au cours de la mise en œuvre des opérations pilotes, il est devenu de plus en plus évident que la « gestion de la filière » était un volet essentiel de ces activités.

Après le succès des opérations pilotes en Côte d'Ivoire, il a été décidé d'accroître la portée et l'étendue géographique du projet. A cet effet, un profil de projet provisoire sur la « Gestion de la filière cacao pour la qualité totale » a été présenté au Comité exécutif de l'ICCO pour examen lors de sa 128<sup>ème</sup> réunion en mars 2006.

En juin 2006, l'ICCO a adopté la nouvelle « approche de programmation » établie par le Fonds commun pour les produits de base pour le financement des projets. L'un des quatre domaines de priorité sélectionnés pour le financement des projets était la « Gestion de la filière ». Le profil de projet de l'ICCO a été soumis au Fonds commun, dont la réaction a été très positive. L'ICCO, encouragée par le FCPB, a décidé de transformer ce projet en un programme prioritaire. Lors de sa réunion de septembre 2006, le Comité exécutif a décidé de soumettre la proposition de programme au FCPB pour information et examen.

Le programme de Gestion de la filière cacao comporte différents éléments et représente une approche pragmatique visant à accroître l'efficacité et l'efficacé de la filière. Les principes directeurs du programme sont : des **retombées économiques réciproques** pour tous les acteurs de la chaîne ; des normes de « qualité totale » claires et communicables ; un rôle beaucoup plus actif des **coopératives agricoles** (associations ou groupements d'agriculteurs) ; et l'engagement des **partenaires commerciaux dans la filière cacao**.

Pour assurer le succès de leur mise en œuvre, les projets inclus dans le programme devront être conçus de façon à produire du cacao conforme aux exigences futures de la demande d'une manière durable. De la sorte, le programme ne réussira que s'il rapporte des avantages économiques équitables et réciproques à tous les acteurs de la filière, s'il fonctionne de façon efficace et

### FONDS COMMUN POUR LES PRODUITS DE BASE (FCPB)

Le Fonds commun pour les produits de base (FCPB) est une institution intergouvernementale autonome de développement et de financement, établie dans le cadre des Nations unies. L'objectif du Fonds est d'encourager le développement socio-économique des producteurs de produits de base.

[www.common-fund.org](http://www.common-fund.org)

compétitive et s'il contribue positivement à résoudre les problèmes environnementaux, tout en favorisant le développement social des segments plus pauvres de la filière.

Le **programme de gestion de la filière** engloberait un certain nombre de projets, ainsi qu'une série d'études et d'analyses connexes. Les études et les analyses seront réalisées essentiellement par le secrétariat de l'ICCO, avec la collaboration des acteurs pertinents dans les pays producteurs et consommateurs de cacao.

La **première série** de projets à mettre en œuvre consisterait à déterminer la situation de base des pays producteurs de cacao (autres que la Côte d'Ivoire) et à mettre en place un système pilote (adapté) de gestion de la filière et de traçabilité.

La **deuxième série** de projets comprendrait des activités visant à parvenir à la production et à la commercialisation de « cacao durable » par les agriculteurs et les organisations/coopératives d'agriculteurs. Le cacao livré devrait respecter des critères de durabilité économique, sociale et environnementale et être commercialisé dans une filière efficace.

La **troisième série** d'activités engloberait, comme indiqué plus haut, des études, enquêtes et analyses connexes, essentiellement liées à la demande et à l'offre de cacao. Deux thèmes d'étude seraient : l'analyse de la demande actuelle et future de fèves de cacao par type de fève et d'application sous forme de produit, et des études d'estimation des besoins futurs du marché, basées sur des analyses de tendances de consommation de produits de cacao, y compris le cacao biologique, le cacao fin (« fine » ou « flavour »), etc.

Il est essentiel, pour mettre en œuvre un programme de cette nature, de reconnaître son caractère à long terme et d'obtenir les engagements requis des acteurs clés de la filière cacao. Sans la participation opérationnelle et financière des producteurs et des consommateurs, peu de choses pourront être faites. La réussite de l'exécution du programme exige la collaboration et le soutien du secteur privé, des chercheurs et de tous ceux qui travaillent sur le terrain. De toute évidence, des modifications sont nécessaires dans la filière cacao. Seul un changement de comportement des principaux opérateurs de la filière permettra d'y parvenir.

Le secteur privé participe également en exécutant ses propres projets visant à parvenir à une économie cacaoyère durable. Lors de la réunion du Conseil en septembre 2006, un projet intitulé « **Optimisation des revenus des agriculteurs par des méthodes de cacao culture durables et accroissant les rendements** » a été présenté. Ce projet a été élaboré par Nestlé et Ecom et sera mis en œuvre sous les auspices de l'ICCO.

#### PROJET SUR LA QUALITÉ DU CACAO EN CÔTE D'IVOIRE

Les activités du projet sur le terrain ont démarré en 2001/02 et les opérations commerciales pilotes ont débuté en 2003/04, l'année 2005/06 étant la troisième année d'exécution. Toutes les activités ont été financées par le secteur privé, avec le soutien total des autorités de Côte d'Ivoire. Les opérations commerciales pilotes ont été exécutées par des groupes d'opérateurs du secteur privé, comprenant des coopératives, des exportateurs et des chocolatiers.

Au cours de l'exécution, la Bourse du Café et du Cacao (BCC) en Côte d'Ivoire a assumé un rôle institutionnel de plus en plus important dans le projet. En 2005/06, la BCC est devenue entièrement responsable de la conduite et du suivi du projet sur le terrain. Les opérations pilotes en Côte d'Ivoire ont été menées avec succès.

## Analyse de la chaîne de valeur dans les pays producteurs de cacao

Conformément à son mandat, la **Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale de l'ICCO** a souligné qu'une meilleure connaissance de la chaîne de valeur de la production, du commerce et de l'exportation de cacao était essentielle dans le travail de l'ICCO pour parvenir à une économie cacaoyère mondiale durable. Dans cette optique, le secrétariat de l'ICCO a élaboré un profil d'étude visant à analyser et déterminer les coûts de la production et de l'exportation de cacao dans les principales régions cacaoyères du monde et à établir les parts des différentes parties prenantes dans la valeur créée dans la filière.

L'objectif de l'étude proposée est de permettre aux parties prenantes des pays producteurs de cacao d'établir de façon systématique et uniforme les intrants utilisés et les coûts supportés pour la production, le commerce et l'exportation de cacao dans différentes régions et selon différentes méthodes culturales dans leurs pays respectifs. L'étude permettra de mieux identifier les revenus nets tirés de la culture du cacao par les agriculteurs et d'accroître les connaissances sur l'emploi des ressources dans la production de cacao, afin d'améliorer la durabilité de l'économie cacaoyère. Le résultat final de l'étude permettra une **comparaison directe de la composition des coûts et des recettes dans la chaîne de valeur cacaoyère** dans les principaux pays et régions producteurs de cacao.

Il est nécessaire d'assurer un **emploi efficace des ressources** pour parvenir à une production durable. L'étude mettra en relief les écarts existant en termes d'utilisation de ressources entre les différents pays, régions et systèmes culturels. Elle permettra également d'établir les différences entre les pays quant à la part des agriculteurs, des négociants, des exportateurs et des gouvernements dans la valeur d'exportation du cacao. Les principaux bénéficiaires seront les petits cacaoculteurs, qui figurent souvent parmi les plus pauvres de la société, dans la mesure où cette pierre angulaire dans la construction de la durabilité contribuera au développement de politiques visant à améliorer leur efficacité, leur productivité et leurs revenus. L'étude proposée sera réalisée au **Brésil, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en République dominicaine, en Equateur, au Ghana, au Nigeria et en Papouasie-Nouvelle-Guinée**.

En juin 2006, le Comité exécutif a examiné la proposition d'étude et approuvé sa présentation au **Fonds commun pour les produits de base (FCPB)** pour un financement « à procédure rapide ». En juillet 2006, le Comité consultatif du FCPB a examiné la proposition et formulé des commentaires et des suggestions. Il a en outre recommandé l'approbation de la proposition au Directeur général du Fonds commun. Cette proposition, comme l'a indiqué le représentant de l'UE, était conforme au Plan d'action sur les produits de base de l'UE. Entre temps, la Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale a constitué un groupe de travail *ad hoc* parmi ses membres, chargé d'orienter le secrétariat sur des aspects techniques liés à l'étude, en commençant par une méthodologie détaillée.

### PLAN D'ACTION SUR LES PRODUITS DE BASE DE L'UNION EUROPÉENNE

En avril 2004, les ministres de l'UE ont adopté un Plan d'action sur les produits de base, la dépendance et la pauvreté. L'adoption de ce Plan reflète clairement l'importance accordée par l'UE à la question des produits de base dans la lutte contre la pauvreté. Elle révèle un engagement résolu de l'UE dans le soutien des Pays en développement dépendants des produits de base (PDDPB) pour faire face aux défis spécifiques auxquels ils sont confrontés, à court et à long terme.

## Gestion des risques de prix pour les cacaoculteurs

Durant les années 80 et 90, la libéralisation, la privatisation et la mondialisation ont été les facteurs déterminants dans l'évolution de l'économie mondiale. En conséquence, des changements majeurs sont survenus dans la structure et les institutions de nombreux secteurs de produits de base agricoles, y compris le cacao, par rapport aux marchés nationaux et internationaux. Avant que ces changements majeurs se produisent, les agriculteurs produisant des produits de base dans de nombreux pays en voie de développement étaient à l'abri des fluctuations des prix sur le marché mondial. Au niveau national, cela était assuré par des mécanismes de régulation de marché appliqués par des organismes de commercialisation de produits de base centralisés, par-étatiques, complétés à l'échelon international par des mécanismes de stabilisation des prix dans le cadre des accords internationaux sur les produits de base.

Ces mécanismes ont été progressivement abandonnés sous l'influence de l'évolution de l'économie mondiale mentionnée précédemment. En conséquence, les agriculteurs étaient directement exposés aux fluctuations des prix des marchés mondiaux. Pour pallier les répercussions négatives de la fluctuation des prix du cacao, l'Organisation internationale du cacao (ICCO) et le Fonds commun pour les produits de base (FCPB) ont centré leur attention sur la recherche d'instruments de gestion des risques de prix basés sur le marché pouvant contribuer à atténuer tout impact préjudiciable aux agriculteurs.

Le but du projet est d'aider les coopératives de petits cacaoculteurs à améliorer leur capacité de gestion des risques de prix et de leur permettre d'accéder aux contrats et aux options à terme disponibles sur les marchés mondiaux du cacao et les bourses de produits de base. L'objectif plus large est de permettre aux petits cacaoculteurs de réduire leur vulnérabilité aux fluctuations des prix de marché mondiaux. Les objectifs spécifiques du projet sont : (i) introduire et tester la faisabilité et l'utilisation de plusieurs instruments de gestion des risques de prix par les coopératives de cacaoculteurs ; (ii) développer des options basées sur le marché et des instruments de gestion des risques de prix appropriés pour les coopératives de cacaoculteurs ; et (iii) permettre aux cacaoculteurs de prendre des décisions d'investissement et de production plus rationnelles.

En février 2006, l'Accord de projet entre la Bourse du Café et du Cacao (BCC), le FCPB et l'ICCO a été signé, de même que l'Accord de subvention entre l'ICCO et le FCPB. Par la suite, le projet a été officiellement lancé en présence de toutes les parties prenantes en Côte d'Ivoire. Après des consultations intensives et un séminaire de formation destiné à toutes les parties intéressées, cinq coopératives ont été sélectionnées pour participer au projet. Quatre banques locales se sont également montrées disposées à participer au projet. Une Unité de coordination du projet en un Comité de pilotage ont été mis en place par la BCC, l'Agence d'exécution du projet.

Les consultants recrutés pour le projet ont tenu des consultations intensives avec les partenaires potentiels du projet pour élaborer un modèle de contrat acceptable par toutes les parties. En raison du caractère novateur de ce projet, de ses



### BOURSE DU CAFÉ ET DU CACAO (BCC)

Les objectifs de la **Bourse du Café et du Cacao (BCC)** en Côte d'Ivoire sont d'accroître les bénéfices des agriculteurs et de réglementer la commercialisation de cacao.

[www.bcc.ci](http://www.bcc.ci)

### AGENCE D'EXECUTION DU PROJET (PEA)

Le PEA est l'entité juridique responsable de l'exécution d'un projet. Le PEA doit être une institution tout à fait qualifiée et rentable, bien implantée dans la région dans laquelle le projet est réalisé. Le PEA peut être une institution nationale ou internationale, un organisme public ou privé ou une organisation non-gouvernementale (ONG).

implications légales et financières et des expériences négatives dans le passé, certaines parties concernées sont très prudentes et souhaitent prendre toutes les précautions possibles avant de s'engager activement dans le projet ; ce processus s'est avéré très lent et parfois décourageant.

Cependant, des accords cadre et des contrats de couverture entre les opérateurs du marché concernés devraient être bientôt disponibles.

## **Projet pour l'amélioration de la commercialisation du cacao**

La libéralisation du secteur cacaoyer en Afrique occidentale a entraîné des effets indésirables tels que la dégradation de la qualité du cacao et l'augmentation des risques de contrepartie pour les banques et les négociants internationaux. Cela a provoqué l'épuisement des ressources financières pour les petits opérateurs et la disparition du marché à terme. Pour lutter contre ces effets, le secrétariat de l'ICCO a lancé en 1999/2000, avec l'assistance financière du Fonds commun pour les produits de base, un projet pour « l'amélioration de la commercialisation et du commerce du cacao dans les pays engagés dans un processus de libéralisation » à exécuter au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Nigeria.

Ce projet a été conçu pour corriger les effets indésirables de la libéralisation. Plus spécifiquement, l'objectif du projet était d'améliorer la qualité du cacao exporté, de faciliter le financement du commerce, de fournir des informations sur le marché et de couvrir les risques commerciaux et les risques de prix. Le projet comprenait quatre composantes principales: promotion d'un système d'entreposage privé ; développement d'un système d'information sur la commercialisation du cacao ; développement d'une assurance-qualité et d'un système de certification et développement d'un système de financement du commerce des produits de base. Le projet a atteint ses objectifs dans trois de ces quatre composantes, soit un taux de réussite de 75 %. En tenant compte de l'échelle des tâches prévues dans les composantes de mise en œuvre et de coordination du projet au niveau local et d'exécution du projet, de formation du personnel et de diffusion des résultats du projet au niveau régional, ce taux d'accomplissement global pourrait aisément atteindre 80 %. Au regard des difficultés qui ont dû être surmontées pour exécuter le projet, ce taux de réussite est satisfaisant.

Le projet a permis d'établir des systèmes d'information sur le marché, des manuels, des lignes directrices, une formation et une législation pour l'entreposage à l'intérieur du pays et pour l'assurance-qualité et l'amélioration de la qualité ; et un système de financement structuré du commerce. Tous ces éléments doivent conduire à une chaîne viable et transparente de négoce et de commercialisation de cacao.

Des analyses en profondeur ont été effectuées pour déterminer la situation, les aspects et les problèmes liés à l'entreposage du cacao, à la qualité et au financement du commerce de cacao dans les pays participants. Des inventaires ont été réalisés et

des bases de données ont été établies sur le commerce et l'entreposage de cacao dans les pays concernés. Des modèles de contrat, des procédures et des manuels ont été élaborés sur la base des « meilleures pratiques » pour les principales activités de production et de commerce de cacao. Des lignes directrices et des brochures d'information ont été produites et une formation a été dispensée à plusieurs catégories de parties prenantes : agriculteurs (meilleures pratiques de récolte et post-récolte), personnel des coopératives (qualité et entreposage), entreposeurs (gestion des nantissements et maintenance des entrepôts) et personnel des banques (tous les aspects du financement structuré du commerce). Les activités du projet ont été achevées en 2005/06.

Depuis, l'atelier final du projet a eu lieu à Douala, au Cameroun, au début de novembre 2006. Les experts des pays participants y ont communiqué les conclusions et les expériences de chaque pays et les résultats finaux pour l'ensemble du projet ont été présentés. Les résultats de l'atelier seront décrits dans le prochain rapport d'activité sur les projets.

## Aspects du cacao et du chocolat liés à la santé et à la nutrition

L'attention consacrée aux aspects du cacao et du chocolat liés à la santé et à la nutrition n'ayant cessé de croître, le secrétariat de l'ICCO a pris une part active dans le débat en cours, avec le soutien du Conseil. L'objectif de ce travail est de communiquer au public une vision objective des effets de la consommation de cacao et de chocolat sur la santé et la nutrition des consommateurs. Plusieurs activités ont été mises en place dans cette optique. Après la première ébauche d'un « Inventaire des propriétés du cacao et du chocolat en matière de santé et de nutrition » l'année dernière, un **Programme d'action sur les propriétés du cacao et du chocolat pour la santé et la nutrition** a été discuté cette année au sein du Comité de promotion et du Conseil.

Ce programme d'action souligne l'importance d'inclure les consommateurs des marchés traditionnels et des pays producteurs de cacao, les problèmes de santé étant jugés de plus en plus importants dans le monde entier. Au cours du débat sur le programme, la possibilité d'organiser une conférence internationale a été suggérée, suscitant une réaction positive des Membres. Cette conférence abordera tous les aspects du cacao et du chocolat liés à la santé et à la nutrition. Il a été convenu que le public cible de la conférence serait les leaders d'opinion, dans l'optique de toucher l'ensemble du public.

Un Comité de pilotage a été constitué pour superviser le programme scientifique et élaborer le contenu et le format d'une conférence internationale, lors de laquelle les dernières recherches sur le rôle du cacao et du chocolat dans la santé des consommateurs seront présentées. La **conférence devrait avoir lieu en novembre 2007**.

### SANTÉ & NUTRITION

Pour en savoir plus sur les bienfaits du cacao et du chocolat, vous pouvez consulter notre site web :

[www.icco.org/about/health.aspx](http://www.icco.org/about/health.aspx)

De plus, en cliquant sur Economy, vous trouverez également la première version de l'« Inventaire des propriétés du cacao et du chocolat en matière de santé et de nutrition »

[www.icco.org/economics/market.aspx](http://www.icco.org/economics/market.aspx)

## Projet sur le balai de sorcière

Le projet sur « L'utilisation des techniques de biologie moléculaire pour obtenir des variétés de cacao résistantes à la maladie du balai de sorcière » a été conçu pour appliquer de nouvelles techniques faisant appel à des marqueurs moléculaires au niveau de l'ADN, afin de développer et de distribuer de nouvelles variétés de cacao plus uniformes, plus productives et plus tolérantes au balai de sorcière. La mise en œuvre du projet a commencé en avril 2000 au Brésil, en Equateur et au Pérou, et s'est terminée en septembre 2005. L'atelier final d'évaluation du projet a eu lieu en juillet 2005 à la CEPLAC, au Brésil. Le Rapport final du projet rédigé par la CEPLAC a été soumis au secrétariat de l'ICCO pour examen en septembre 2006. Ce rapport sera bientôt diffusé à toutes les parties prenantes.

Le Rapport final du projet indique que des résultats très positifs ont été obtenus dans tous les pays participants, à tel point que la maladie du balai de sorcière du cacao était désormais efficacement contrôlée en Amérique Latine, après plusieurs décennies de dévastation.

Concernant les résultats directs du projet, 22 variétés de matériel végétal résistant ont été distribuées aux cacaoculteurs et la production cacaoyère au Brésil a nettement augmenté. Il y a eu dès lors des signes évidents de réactivation d'exploitations abandonnées, les travailleurs retrouvant leur travail dans les exploitations. Cela a conduit à un retour de personnes dans les zones rurales et à une augmentation des activités commerciales dans les localités rurales. Un autre acquis majeur du projet a résidé dans le développement des compétences humaines. Le projet a permis à plusieurs étudiants de troisième cycle de suivre des stages de spécialisation des séminaires et autres programmes de formation. En outre, un grand nombre d'articles scientifiques et de comptes-rendus de conférences ont été publiés.

L'une des grandes réussites du projet concerne la recherche préventive sur la sélection et la pathologie avant l'apparition du pathogène dans le pays. Le projet a démontré qu'un pays peut utiliser des techniques de biologie moléculaire pour développer des variétés résistantes à des maladies qui ne sont pas encore apparues dans le pays. Par exemple, le Brésil a tiré parti du projet pour développer des variétés résistantes à la moniliose, qui n'a pas été détectée au Brésil mais qui provoquait déjà des dommages dans des pays voisins.

La prochaine étape sera la diffusion des résultats du projet dans d'autres régions cacaoyères du monde, au regard de la menace de propagation des nuisibles et des pathogènes du cacao d'une région à l'autre, voire d'un continent à l'autre. A cet effet, l'ICCO a commencé, en collaboration avec le Fonds commun pour les produits de base, à préparer l'organisation d'un atelier international sur la prévention et la gestion de la propagation mondiale des nuisibles et des pathogènes du cacao, et à communiquer les enseignements tirés du projet sur la maladie du balai de sorcière du cacao.



### CEPLAC

La CEPLAC est un organisme veillant à la bonne marche de l'économie de la zone cacaoyère au Brésil. Elle a pour but d'encourager la compétitivité et la durabilité de l'industrie agricole et le développement des régions cacaoyères.

[www.ceplac.gov.br](http://www.ceplac.gov.br)

### BALAI DE SORCIÈRE

*Crinipellis perniciosa* est un champignon qui provoque la maladie du **balai de sorcière**, où les cacaoyers produisent des branches sans fruits et des feuilles non viables. Elle a entraîné des pertes de production à Bahia et dans d'autres régions cacaoyères d'Amérique du Sud. L'agent pathogène provoque une hypertrophie des bourgeons qui donne l'aspect caractéristique du "balai de sorcière".

## Prévention et gestion de la propagation mondiale des nuisibles et des maladies du cacao

Des simulations réalisées par des scientifiques de la CEPLAC (Brésil) ont montré qu'une poussée de la maladie du balai de sorcière en Côte d'Ivoire ferait chuter la production de cacao de ce pays de son niveau actuel de 1,3 million de tonnes à environ 500 000 tonnes seulement. Dans de nombreuses régions d'Afrique occidentale, où le cacao est la culture commerciale prioritaire pour les agriculteurs pauvres et la principale voie pour sortir de la pauvreté liée à l'agriculture de subsistance, l'introduction d'une maladie grave de ce type provenant d'autres régions cacaoyères aurait des conséquences économiques, sociales et environnementales très graves.

Cependant, une étude du secrétariat de l'ICCO sur la situation des nuisibles et des maladies dans les principales régions productrices de cacao du monde a montré que la plupart des zones cacaoyères, en particulier en Afrique centrale et occidentale (qui fournit 70 % de la production mondiale de cacao) étaient insuffisamment préparées et équipées pour faire face à une forte poussée de nuisibles et de pathogènes dangereux tels que la maladie du balai de sorcière. Même si elle a été maîtrisée au Brésil, la maladie du balai de sorcière se trouve encore dans une phase invasive dans d'autres pays et représente, avec la moniliose et la pourriture brune, une menace considérable pour le secteur cacaoyer en Amérique Latine et dans le monde du cacao en général.

Dans ce contexte, il peut être affirmé que la production de cacao d'Afrique occidentale serait gravement touchée en cas d'introduction de la maladie du balai de sorcière ou de la moniliose dans cette région. Ni les agriculteurs, ni les organismes de vulgarisation seraient en mesure d'identifier rapidement une poussée de la maladie et de prendre les mesures adéquates pour l'enrayer. Le problème serait le même en cas de propagation du foreur de cabosse depuis l'Asie du Sud-Est vers l'Afrique.

Compte tenu de ces dangers, une proposition à procédure rapide pour le Fonds commun a été élaborée par le secrétariat de l'ICCO, en collaboration avec CABI International, pour organiser un atelier international sur cet aspect important. Les objectifs opérationnels de l'atelier sont tout d'abord de communiquer les résultats du projet sur la maladie du balai de sorcière aux participants; en second lieu, de discuter comment obtenir des estimations régionales détaillées et actualisées des pertes de récolte réelles dues aux nuisibles et aux pathogènes; et en troisième lieu, d'arrêter une stratégie mondiale et un plan d'urgence pour prévenir la propagation et, au cas où elle se produirait, pour gérer et réduire l'impact de l'invasion de nuisibles et de pathogènes du cacao. L'atelier devrait donner lieu à un projet de grande envergure visant à mettre en œuvre la stratégie convenue par les participants.

Il est proposé que l'atelier international se tienne à Abidjan, en Côte d'Ivoire, vers le mois de juin 2007. L'atelier serait organisé par CABI, en collaboration étroite avec l'Autorité de Régulation du Café et du Cacao (ARCC) et le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA). Des instituts de recherche nationaux de pays producteurs de cacao - Cameroun, Nigéria, Côte d'Ivoire, Ghana, Brésil, Equateur, République dominicaine, Indonésie, Malaisie, PNG et Trinité-et-Tobago délègueraient des représentants à l'atelier. En outre, des scientifiques du CATIE (Costa Rica), du CIRAD (France), de l'IPGRI (Italie) et d'INGENIC seraient invités.

### NUISIBLES & MALADIES

Pour en savoir plus sur les nuisibles et les maladies du cacaoyer, vous pouvez consulter notre site web :

[www.icco.org/about/pest.aspx](http://www.icco.org/about/pest.aspx)

Outre la description des principaux nuisibles et maladies, vous trouverez les principales organisations qui les étudient et les combattent dans le monde entier.

## Amélioration de la productivité et de la qualité du cacao : Approche participative

L'objectif général de ce projet est de favoriser l'amélioration du niveau de vie des petits cacaoculteurs grâce à des niveaux plus élevés et durables de productivité d'un cacao de qualité à des coûts de production réduits. Les activités prévues dans le projet sont axées sur la sélection, la distribution et l'utilisation de nouvelles variétés de cacao offrant un rendement supérieur, une résistance accrue aux nuisibles et aux maladies et de bonnes caractéristiques qualitatives. L'utilisation de matériel végétal amélioré devait rendre la cacacoculture plus compétitive et plus attractive pour les nouvelles générations de cacaoculteurs.

Les autres objectifs du projet comprennent la diffusion et la validation de variétés prometteuses de cacao dans les exploitations cacaoyères grâce à des approches participatives ; l'augmentation de la durabilité des programmes d'amélioration cacaoyère grâce à la validation et à la diffusion des variétés de cacao sélectionnées ; l'échange d'informations et la diffusion de résultats ; et l'établissement de liens fonctionnels entre les programmes de sélection cacaoyère, les banques génétiques cacaoyères internationales et les centres de quarantaine.

Le projet, qui dispose d'un budget de près de 10,5 millions de \$, doit être exécuté entre juin 2004 et mai 2009, en partenariat avec les instituts de recherche et les entreprises suivants : CATIE (Costa Rica), CCI (PNG), CEPLAC (Brésil), CNRA (Côte d'Ivoire), CRIG (Ghana), CRIN (Nigéria), CRU (Trinité), INIA (Venezuela), INIAP (Equateur), IRAD (Cameroun), MCB (Malaisie), MALMR (Trinité), UNAS (Pérou) et l'Université de Reading (R-U). Le cofinancement est fourni par la BCCCA (R-U), le CIRAD (France), Guittard (E-U), Mars Inc., (E-U/R-U), USDA et WCF (E-U). L'IPGRI a été désigné en tant qu'Agence d'exécution du projet et l'ICCO a assumé le rôle d'Organe de supervision.

Les rapports reçus jusqu'à présent indiquent que les études prévues ont été réalisées dans tous les pays participants. Des parcelles d'observation de sélections d'exploitants (FSOP) ont été plantées dans la plupart des pays et la multiplication du matériel sélectionné a été développée. Les partenaires du projet ont réalisé des évaluations en profondeur des essais sur le terrain établis dans le cadre du projet sur le Matériel génétique I et les sélections issues de ce projet sont actuellement utilisées.

En Afrique, les essais de variétés régionaux (RVT) ont été plantés et des évaluations de résistance à la pourriture brune ont été effectuées, faisant apparaître des corrélations favorables avec les études sur le terrain. Dans les Amériques, une différence dans la résistance sur le terrain aux maladies (moniliose et/ou maladie du balai de sorcière) a été confirmée dans les essais en cours au Brésil, en Equateur, à Trinité-et-Tobago et au Venezuela. Le RVT de la première année a été planté dans ces pays, ainsi qu'au Costa Rica. Les études sur la résistance au balai de sorcière et à la moniliose ont bien progressé.

Les observations de routine dans des essais sur le terrain se sont poursuivies en Asie, où la résistance au foreur de cabosse est devenue une nouvelle priorité majeure. Des pollinisations visant à combiner la résistance à la trachéomycose (VSD), la dureté des parois des cabosses et le rendement d'une série de 60

hybrides ont été entreprises. La première « Rencontre africaine sur la coordination du projet et les essais de résistance » a été organisée par l'IRAD et l'IPGRI à Yaoundé, au Cameroun, du 27 novembre au 3 décembre 2005.

Dans l'ensemble, des progrès satisfaisants ont été faits dans le projet et les résultats obtenus sont encourageants.

## Projet sur le cacao fin et le cacao ordinaire

Le projet sur « L'étude des paramètres chimiques, physiques et organoleptiques permettant de différencier le cacao fin du cacao ordinaire » avait pour objectif d'évaluer les caractéristiques du cacao fin (« fine/flavour ») par rapport au cacao ordinaire. Pour cela, une série d'évaluations scientifiques des paramètres physiques, chimiques et organoleptiques devait être effectuée, afin d'établir des méthodologies, des normes et des instruments à usage universel pour différencier le cacao fin du cacao ordinaire.

La mise en œuvre du projet a commencé en janvier 2001 en Equateur, à Trinité-et-Tobago, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et au Venezuela. L'atelier d'évaluation finale du projet a eu lieu à Guayaquil, en Equateur, en avril 2006, en présence de représentants de l'ICCO, du FCPB et des instituts participants, ainsi que d'autres participants au projet en Equateur. L'atelier a permis d'examiner les résultats obtenus dans le projet et d'évaluer les prochaines étapes à suivre sur la base des conclusions du projet.

Les résultats du projet indiquaient clairement que les paramètres physiques mesurés s'avaient peu concluyants pour distinguer le cacao fin du cacao ordinaire. En revanche, le ratio théobromine/caféine permettait de distinguer clairement entre le cacao fin et le cacao ordinaire. Cependant, il ne permettait pas de différencier les qualités des profils gustatifs attendus, bien que les profils aromatiques se soient montrés prometteurs pour la différenciation de la qualité de la zone productrice et de la qualité gustative. Il a été démontré par ailleurs que tous les échantillons de cacao fin étaient nettement différents, en termes de paramètres organoleptiques, du cacao ordinaire ghanéen de référence. Le projet a permis d'établir une gamme d'attributs sensoriels spécifiques aux échantillons de chaque pays producteur de cacao fin participant. Il a été conclu qu'il n'existe pas de concurrence entre les pays, car ils sont positionnés sur différentes niches de marché du cacao fin.

L'utilisation des marqueurs moléculaires pour le profil d'ADN et l'analyse d'image spectrale s'est avérée être un instrument très utile pour distinguer les différents types de cacao fin et de cacao ordinaire. Cette technique est si précise que lorsqu'un ensemble de génotypes ordinaires a été identifié pour une certaine région, il a été possible, à l'aide de marqueurs moléculaires, de déterminer si des lots de cacao fin avaient été mélangés à des lots de cacao ordinaire. Grâce à ces résultats, la certification et la préservation de l'identité de lots de cacao fin sont devenues possibles au moyen d'une série de marqueurs déterminés. Les résultats du projet ont ouvert la voie à la différenciation du cacao de différentes zones productrices, y compris parfois au sein d'un même pays, ce qui laisse entrevoir la possibilité d'une certification du cacao.

### TRACHÉOMYCOSE (VSD)

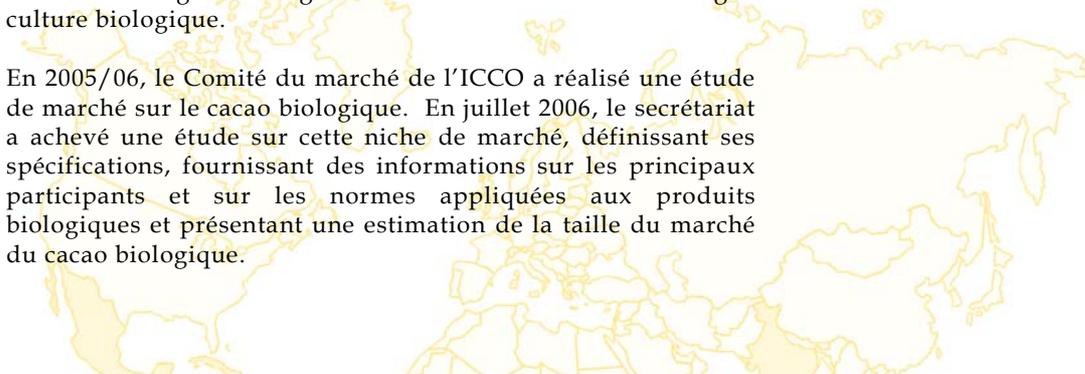
La trachéomycose (VSD) est provoquée par le champignon *Oncobasidium theobromae*. C'est une maladie d'ampleur régionale en Asie du Sud-est et en Mélanésie. Ce champignon peut se propager de façon interne à d'autres branches ou au tronc, entraînant généralement la mort de l'arbre. L'excès d'eau ou les hauts niveaux d'humidité constituent un environnement propice à la reproduction et à la prolifération du champignon.

## TRANSPARENCE DU MARCHÉ

### Le marché du cacao biologique

Le marché du chocolat biologique certifié a connu un grand essor ces dernières années. D'après *Euromonitor International*, les ventes de chocolat biologique ont atteint 304 millions de \$EU en 2005, affichant une hausse de 75 % en l'espace de trois ans. Cela est directement lié au fait que les consommateurs sont de plus en plus soucieux de la sécurité alimentaire ainsi que d'autres aspects environnementaux, et en général, à la croissance de la demande de chocolat de qualité supérieure. En réponse à cette forte croissance, la production de cacao biologique a considérablement augmenté, les agriculteurs étant attirés par les prix plus élevés du cacao biologique et de nombreux gouvernements encourageant les agriculteurs à se reconvertir dans l'agriculture biologique.

En 2005/06, le Comité du marché de l'ICCO a réalisé une étude de marché sur le cacao biologique. En juillet 2006, le secrétariat a achevé une étude sur cette niche de marché, définissant ses spécifications, fournissant des informations sur les principaux participants et sur les normes appliquées aux produits biologiques et présentant une estimation de la taille du marché du cacao biologique.



#### Cacao biologique

La *Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique* (IFOAM) ([www.ifoam.org](http://www.ifoam.org)) est un organisme regroupant les opérateurs du marché biologique. La fondation de l'IFOAM, le premier réseau mondial officiel pour l'agriculture biologique, en 1972, a probablement été l'un des grands jalons de l'histoire du mouvement agrobiologique. L'IFOAM a pour mission de « conduire, rassembler et soutenir le mouvement d'agriculture biologique dans toute sa diversité » et ses principaux buts sont les suivants :

- § Construire une plate-forme mondiale pour le mouvement agrobiologique ;
- § développer, diffuser et défendre les principes l'agriculture biologique ;
- § préconiser et faciliter l'adoption de l'agriculture biologique ;
- § promouvoir le développement des marchés des produits agrobiologiques ;
- § assurer une organisation efficace, avec des ressources suffisantes et durables.

#### Réglementations sur les produits biologiques

Commission européenne (1991). Règlement du Conseil (CEE) n° 2092/91, du 24 juin 1991, concernant le mode de production biologique de produits agricoles et sa présentation sur les produits agricoles et les denrées alimentaires.

Commission européenne (2005). Proposition de règlement du Conseil relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques, modifiant le règlement (CEE) n° 2092/91.

Commission européenne (2005). Liste des organismes ou des autorités publiques chargés de l'inspection prévue à l'article 15 du règlement (CEE) n° 2092/91.

Commission du Codex Alimentarius FAO/OMS (2001) : Directives concernant la production, la transformation, l'étiquetage et la commercialisation des aliments issus de l'agriculture biologique, version révisée.

Etats-Unis (2005). Loi sur la production d'aliments biologiques de 1990 (telle qu'amendée par la loi publique 109-97, 10 nov. 2005).

Les producteurs de cacao biologique certifié doivent respecter toutes les exigences prévues dans la législation correspondante des pays importateurs. Sur le plan international, les lignes directrices du *Codex Alimentarius* (FAO/OMS, 1999) définissent les principes généraux et les exigences appliquées à la production et à l'étiquetage de produits biologiques. Cela a été un premier pas vers l'harmonisation internationale officielle des normes de production et de commercialisation appliquées aux produits biologiques ainsi que des dispositions d'inspection et des exigences en matière d'étiquetage. Elles précisent que les fèves de cacao doivent être cultivées sur des terres exemptes de substances interdites durant les trois années précédant leur récolte et que les méthodes de production, telles que l'emploi d'engrais, de conditionneurs de sol et de pesticides, doivent être soumises à des règles strictes. L'avantage pour les cacoculteurs est que le cacao biologique est vendu plus cher que le cacao conventionnel, avec une bonification allant généralement de 100 \$EU à 300 \$EU la tonne. Cette bonification est censée couvrir aussi bien le coût du respect des normes de production de cacao biologique que les droits à payer aux organismes de certification.

L'Europe est, de loin, le principal marché d'importation de fèves de cacao biologique, et occupe le premier rang en termes d'activités de transformation et de fabrication de produits de cacao et de chocolat certifiés. Une partie du cacao et du chocolat biologiques produits en Europe est exportée, essentiellement vers les Etats-Unis, le Canada et le Japon. Au moyen d'une enquête et de plusieurs autres sources d'information, le secrétariat de l'ICCO a estimé l'offre totale de fèves de cacao biologique à 15 500 tonnes en 2005. Cela signifie que le marché biologique ne représente encore qu'une très faible part de l'ensemble du marché du cacao, estimée à moins de 0,5 %. La plupart des pays qui produisent des fèves de cacao biologique sont situés en Amérique du Sud, où est produit plus de 70 % du cacao biologique mondial. La République dominicaine est, de loin, le principal fournisseur.

Le potentiel du cacao biologique reste élevé. Cependant, les producteurs sont confrontés à de nombreux défis pour satisfaire la croissance de la demande, tels que la qualité, les coûts élevés de certification et le manque de connaissances des agriculteurs sur les canaux du secteur biologique. Ces canaux commerciaux doivent par ailleurs absorber la croissance des volumes de cacao biologique, par exemple en accueillant les principales entreprises du marché. Le développement de l'industrie de transformation et de fabrication en Amérique du Nord devrait favoriser la disponibilité de chocolat biologique pour les consommateurs américains.

**ESTIMATIONS DE PRODUCTION DE FEVES DE CACAO BIOLOGIQUE (2005)**

Région / Pays	Production biologique (en tonnes)
<i>Afrique</i>	<b>3 000</b>
Madagascar	1 500
Tanzanie & Ouganda	1 500
<i>Amériques</i>	<b>11 738</b>
Belize	33
Bolivie	400
Brésil	1 100
Costa Rica	300
République dominicaine	5 000
Salvador	30
Mexique	2 500
Nicaragua	98
Panama	350
Pérou	1 850
Vénézuéla	77
<i>Asie et Océanie</i>	<b>762</b>
Fidji	50
Inde	12
Sri Lanka	200
Vanuatu	500
<b>Total identifié</b>	<b>15 500</b>

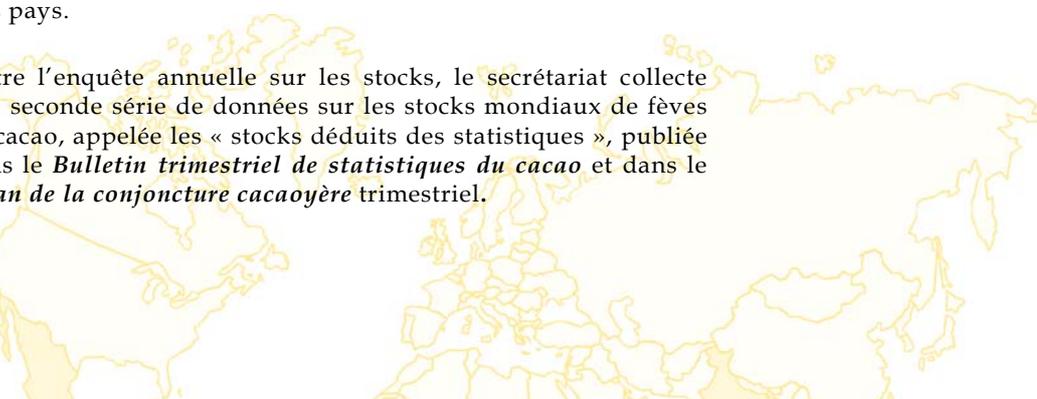
Les autres pays producteurs comprennent: Ghana, São Tomé et Príncipe, Togo, Colombie, Cuba et Equateur.  
Source: ICCO

## Révision des statistiques de l'ICCO sur les stocks mondiaux de fèves de cacao

L'évolution des niveaux des stocks mondiaux de fèves de cacao exerce, comme l'ont montré les analyses économiques, un impact direct sur les prix du marché mondial des fèves de cacao. Il est donc essentiel de disposer de statistiques fiables et actualisées sur les stocks de fèves de cacao afin d'accroître la transparence du marché et d'améliorer la détermination du prix sur les marchés mondiaux.

Depuis l'an 2000, le secrétariat de l'ICCO réalise une enquête annuelle pour identifier les stocks de fèves de cacao à la fin de chaque année cacaoyère. Conformément aux recommandations du Conseil international du cacao, il s'agit d'une enquête sur les stocks des entrepôts portuaires en Europe, complétée par les chiffres de stocks fournis au secrétariat par les autorités d'autres pays.

Outre l'enquête annuelle sur les stocks, le secrétariat collecte une seconde série de données sur les stocks mondiaux de fèves de cacao, appelée les « stocks déduits des statistiques », publiée dans le *Bulletin trimestriel de statistiques du cacao* et dans le *Bilan de la conjoncture cacaoyère* trimestriel.



REPARTITION DES STOCKS MONDIAUX DE FEVES DE CACAO AU 30 SEPTEMBRE 2004 (MILLIERS DE TONNES)	
Emplacement des stocks de fèves de cacao	Volume
<b>STOCKS DES PAYS IMPORTATEURS DE CACAO</b>	<b>1 427</b>
Stocks des entrepôts portuaires, dont :	
Europe: Principaux ports d'entrée	
Belgique, Allemagne, Pays-Bas, Royaume-Uni	1 136
Autres: Estonie, France, Irlande, Italie, Lettonie, Espagne	119
Stocks des entrepôts agréés aux Etats-Unis	120
Japon	17
Stocks de roulement des fabricants	34
<b>STOCKS DES PAYS PRODUCTEURS DE CACAO</b>	<b>183</b>
Stocks des ports d'origine et stocks de roulement des fabricants d'origine, dont :	
Stocks identifiés (Brésil, Trinité-et-Tobago, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana)	149
Autres	34
<b>FEVES DE CACAO EN TRANSIT</b>	<b>72</b>
<b>TOTAL DES STOCKS MONDIAUX ESTIMES DE FEVES DE CACAO</b>	<b>1 682</b>

Source: Enquête de l'ICCO sur les stocks

En décembre 2004, le **Groupe de travail d'experts de l'ICCO sur les stocks** soulignait l'écart persistant entre les deux séries de données. Par la suite, le secrétariat a constitué un panel d'experts chargé d'examiner les différentes options et de formuler des propositions pour résoudre ce problème. Dans son rapport, le panel concluait que l'enquête sur les stocks de fèves de cacao menée en 2004, déterminant les stocks détenus à la fin de la campagne cacaoyère 2003/04, était la plus complète effectuée jusqu'à présent grâce à la réaction positive de tous les principaux entrepreneurs d'Europe et de la plupart des autres grands pays producteurs et importateurs de cacao. Le panel recommandait au secrétariat d'employer le volume de stocks estimé à la fin de la campagne cacaoyère 2003/04 comme volume de la nouvelle année de base (2003/04) pour les données sur les « stocks déduits des statistiques ». L'EWGS, puis le Conseil, ont approuvé la recommandation du panel.

Le volume de stocks pour la nouvelle année de base (2003/04) des séries de données sur les « stocks déduits des statistiques » est désormais estimé à 1 682 000 tonnes. Cela représente un ajustement à la hausse d'environ 250 000 tonnes des stocks déduits des statistiques à la fin de la campagne cacaoyère 2003/04. Cette révision a été appliquée pour la première fois dans le *Bulletin trimestriel de statistiques du cacao*, volume XXXII, numéro 4, année cacaoyère 2005/06, publié en novembre 2006.

## Les effets de la spéculation sur les marchés à terme du cacao

L'intérêt des investisseurs pour les marchés à terme du cacao a considérablement augmenté depuis quelques années. Sur le marché à terme du cacao de New York, par exemple, la part de l'intérêt en cours détenue par les opérateurs non commerciaux est passée de 16 % à 21 % entre 1986 et 2005. Cela a conduit les analystes à suggérer que cette activité spéculative accrue sur les marchés à terme du cacao exerce sur les prix et la volatilité une influence supérieure aux niveaux justifiés par les données de base. Cependant, un autre point de vue postule que l'augmentation de l'activité de l'investisseur sur ce marché est simplement un véhicule qui traduit l'évolution des perceptions sur les données de base en termes de changements des prix. En conséquence, la volatilité accrue sur les marchés à terme du cacao serait la cause (et non pas l'effet) de la participation croissante des investisseurs.

Pour traiter cette question, le secrétariat de l'ICCO a évalué l'effet de la spéculation sur les niveaux et la volatilité des cours à terme du cacao. Plus spécifiquement, le secrétariat de l'ICCO a cherché à répondre aux questions empiriques suivantes. Tout d'abord, le *London International Financial Futures Exchange* (LIFFE) et le *New York Board of Trade* (NYBOT) reflètent-ils les perceptions des participants sur les données de base ? En second lieu, la spéculation sur le marché des changes a-t-elle une influence sur les marchés à terme du cacao du LIFFE et du NYBOT ? Finalement, la spéculation sur le marché à terme du cacao du NYBOT exerce-t-elle un impact sur les niveaux et la volatilité des cours du cacao ?

### CONTRATS A TERME DE CACAO

Les deux places boursières sur lesquelles des contrats à terme de cacao peuvent être échangés sont le London International Financial Futures Exchange (LIFFE) et le New York Board of Trade (NYBOT).

Site web du LIFFE:  
[www.euronext.com](http://www.euronext.com)

Site web du NYBOT :  
[www.nybot.com](http://www.nybot.com)

Pour plus de renseignements concernant les transactions sur le cacao, vous pouvez consulter le site web de l'ICCO:

[www.icco.org/about/shipping.aspx](http://www.icco.org/about/shipping.aspx)

Les résultats empiriques suggèrent que le mécanisme de formation des prix sur les marchés à terme du cacao du LIFFE et du NYBOT reflète toute l'information disponible sur le marché. En conséquence, il n'est pas possible de prévoir les cours à terme au moyen d'informations passées. De plus, les transactions sur le marché des changes dollarEU/livre sterling exercent un effet négligeable sur les cours à terme du cacao des marchés à terme du LIFFE et du NYBOT. Finalement, l'activité spéculative sur le NYBOT ne semble pas avoir de répercussion sur les niveaux et la volatilité des prix des contrats à terme de cacao. De fait, des résultats empiriques indiquent qu'une hausse de l'activité spéculative réduit la volatilité des prix, ce qui suggère que les spéculateurs réduisent les coûts de transaction en accroissant la liquidité du marché.

Ces résultats empiriques confirment l'hypothèse selon laquelle l'accroissement d'activité des investisseurs sur les marchés à terme du cacao n'est qu'un simple véhicule transformant les changements de perceptions sur les données de base en changements de prix. Les spéculateurs augmentent la liquidité des marchés à terme du cacao, mais n'exercent pas d'influence systématique sur les cours du cacao.

Il convient d'être prudent pour interpréter ces résultats en raison des limitations des données. En effet, l'analyse des positions spéculatives n'a pu être effectuée que sur le marché du cacao du NYBOT car l'information sur l'intérêt en cours ventilé par type d'opérateur n'est pas disponible pour le LIFFE. De plus, les données du NYBOT ne sont publiées que sur une base hebdomadaire. Par conséquent, ces résultats peuvent ne pas être applicables à une série de données complète.

## **Le modèle économétrique de l'ICCO**

Le modèle économétrique de l'ICCO résume, sous forme d'expressions algébriques, les trois faits stylisés qui semblent caractériser l'économie cacaoyère mondiale. Tout d'abord, il existe un lien positif entre l'offre de cacao, le niveau actuel des prix et les prix futurs prévus. En second lieu, la croissance des broyages est proportionnelle à la croissance du nombre et des revenus des consommateurs. Enfin, les prix mondiaux de fèves de cacao sont inversement liés au ratio stocks/broyages.

Ces faits stylisés sont évalués quantitativement par le modèle économétrique de l'ICCO, au moyen de techniques de statistiques mathématiques basées sur des données historiques. L'offre à court terme de fèves de cacao est modélisée en termes de prix actuels et passés, tandis que la capacité de production potentielle est employée pour projeter l'offre à moyen terme. Les broyages sont modélisés par corrélation avec les séries historiques du produit intérieur brut dans les pays consommateurs et avec les prix réels des fèves de cacao. Finalement, les prix mondiaux du cacao sont modélisés par rapport aux prix passés et au (changement du) ratio stocks/broyages mondiaux.

Une fois ces relations quantitatives calculées, le modèle économétrique permet de projeter l'évolution future du marché mondial du cacao. Généralement, au début de chaque campagne, le secrétariat de l'ICCO évalue les prévisions annuelles de la production et de la consommation mondiales pour les cinq années suivantes. Les projections sont ensuite révisées dès que des nouvelles informations sur les variables macroéconomiques, les broyages et la production sont disponibles.

Le modèle économétrique de l'ICCO est un outil important pour toutes les personnes impliquées dans la prise de décisions et l'élaboration de politiques dans le secteur cacaoyer. De fait, il peut servir à identifier des déséquilibres potentiels du marché à un stade précoce ou à évaluer, *a priori*, les conséquences possibles d'options politiques alternatives. Cependant, il convient de souligner que la précision de ces prévisions dépend largement de la qualité des données historiques sur les ressources cacaoyères.



### Modèle économétrique de l'ICCO

Le modèle économétrique de l'ICCO peut être représenté de façon synthétique par une série de quatre équations :

$$(1) \quad P_t = f_1(stg_{t-1})$$

$$(3) \quad D_t = f_3(GDP_t, P_t)$$

$$(2) \quad S_t = f_2(P_t, qn_t)$$

$$(4) \quad I_t = I_{t-1} + S_t - D_t$$

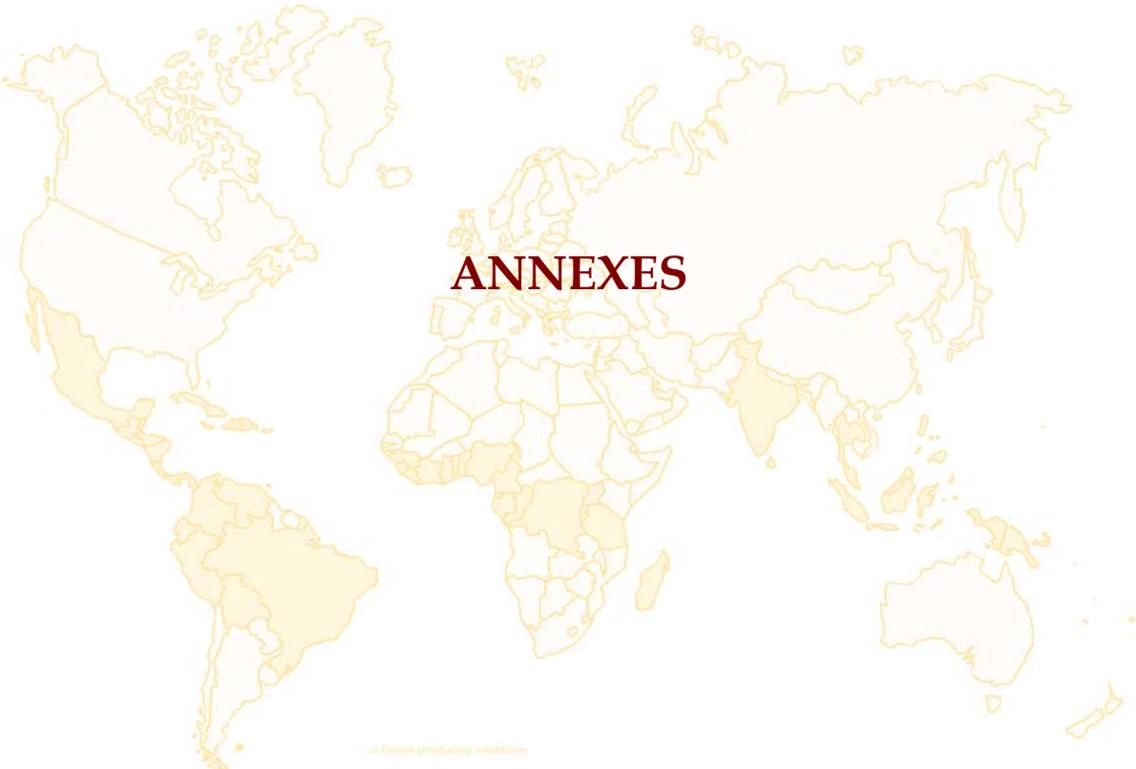
(1) Le rapport quantitatif entre le prix mondial actuel des fèves de cacao (DTS/tonne) et la valeur décalée du ratio stocks/broyages.

(2) La dépendance de l'offre de cacao par rapport au prix réel des fèves de cacao et au niveau estimé de production normale.

(3) La dépendance de la demande de fèves de cacao par rapport au revenu mondial réel et les prix internationaux réels des fèves de cacao.

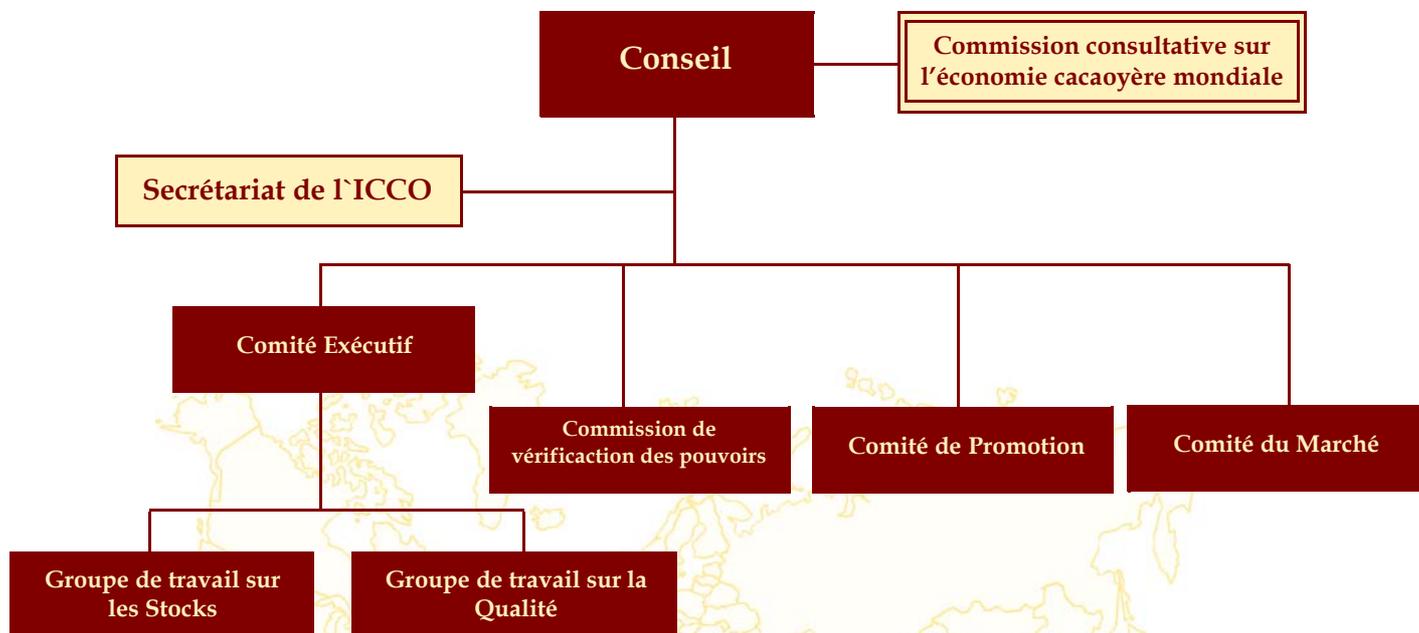
(4) Identité d'inventaire qui assure que les conditions d'équilibrage du marché mondial du cacao sont remplies.





# ANNEXE I

## 1. Secrétariat de L'Organisation Internationale du Cacao (au 30 septembre 2006)



### Conseil

Président: M. Brendan Nevin (Irlande)  
 Premier Vice-Président: M. Markus Schlagenhof (Suisse)  
 Second Vice-Président: M. Hayford Fiamor (Ghana)  
 Ouvert à tous les Membres

### Commission de vérification des pouvoirs

Président: M. Pierre Etoa Abena (Cameroun)  
*Membres Exportateurs:* Cameroun, Côte d'Ivoire, Equateur, Ghana  
*Membres Importateurs:* Belgique/Luxembourg, France, Irlande, Espagne

### Comité de Marché

Président: M. Tano Kassi Kadio (Côte d'Ivoire)  
 Vice-Président: M. Jim Howell (Royaume-Uni)  
 Ouvert à tous les Membres

### Comité de Promotion

Président: M. Steve Wateridge (Royaume-Uni)  
 Vice-Président: M. Hayford A.K. Fiamor (Ghana)  
 Ouvert à tous les Membres

### Groupe de travail d'expert sur les Stocks

Président: M. Philip Sigley (Federation of Cocoa Commerce Ltd., Royaume-Uni)  
 Expert invités, ouvert à tous les Membres

### Groupe de travail d'expert sur la Qualité

Président: Dr. Tom Harrison (Armajaro, Royaume-Uni)  
 Experts invités, ouvert à tous les Membres

### Comité Exécutif

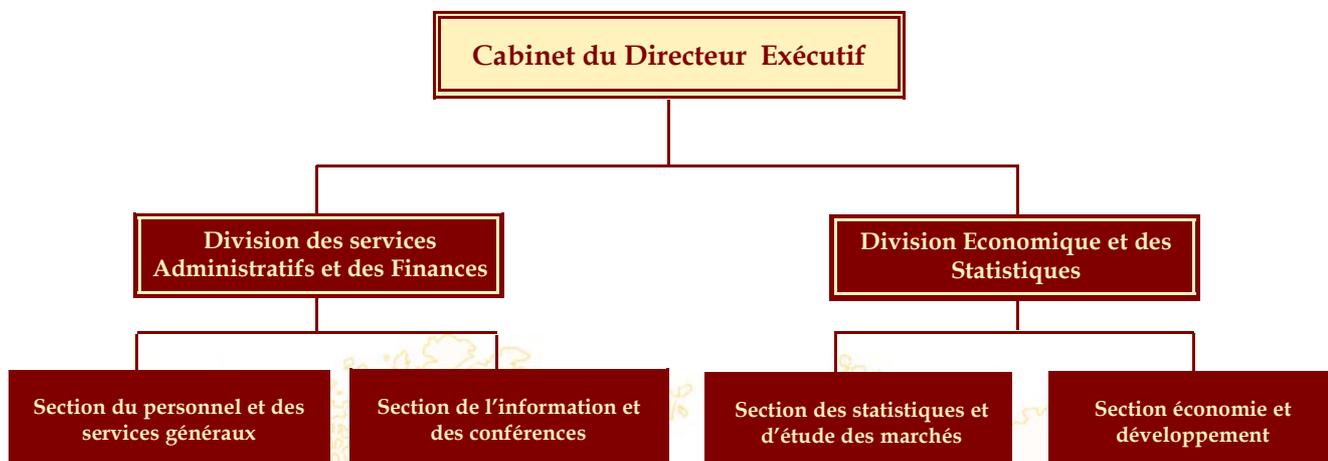
Président: M. Askley Delgado (Equateur)  
 Vice-Président: Dr. Victor Iyama (Nigeria)  
*Membres Exportateurs:* Brésil, Cameroun, Côte d'Ivoire, République dominicaine, Equateur, Gabon, Ghana, Malaisie, Nigeria et Papouasie-Nouvelle-Guinée  
*Membres Importateurs:* Belgique/Luxembourg, Commission européenne, France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Fédération de Russie, Espagne, Suisse et Royaume-Uni

### Commission Consultative sur l'Economie Cacaoyère Mondial

Président: M. Tony Lass (BCCCA, Royaume-Uni)  
 Vice-Président: M. Idelfonso Medina (Comisión Nacional del Cacao, République dominicaine)  
*Membres:* Dr. Ismail Azhar (Malaysian Cocoa Board, Malaisie), M. Antonio Feola (Associazione Industrie Dolciarie (AIDI), Italie), Dr. Martin Gilmour (CAOBISCO, Belgique), M. Hayford Fiamor (Ghana Cocoa Board, Ghana), M. Humberto Heredia (ANECACAO, Equateur), Dr. Victor Iyama (Cocoa Association of Nigeria, Nigeria), Dr. Karsten Keunecke (Bundesverband der Deutschen Süßwarenindustrie EV, BDSI, Allemagne), M. Tony Lass (BCCCA, Royaume-Uni), M. Jacques Mangoua (Union Nationale des Opérateurs Café-Cacao, UNOCC, Côte d'Ivoire), Mme Ursula Mathis (Chocosuisse, Suisse), M. Jean-Marc Oyono (Conseil Interprofessionnel du Cacao Café, Cameroun), M. Philip Sigley (Federation of Cocoa Commerce Ltd, Royaume-Uni), M. Robert Zehnder (European Cocoa Association, Belgique)  
*Membres Suppléants:* M. Marc Daubrey (Côte d'Ivoire), Mme Ana Gabrielian (CAOBISCO), Dr. Tom Harrison (Royaume-Uni), M. Fiamor Hayford (Ghana), M. Joseph Ingwatt II (Cameroun)  
 Ouvert à tous les Membres en qualité d'observateurs

## ANNEXE II

### 2. Secrétariat de L'Organisation Internationale du Cacao (au 30 septembre 2006)



**Cabinet du Directeur Exécutif:**

Dr. Jan Vingerhoets  
Directeur exécutif

Mme Sarah Sharp  
Assistante personnelle du Directeur exécutif

**Division Economique et des Statistiques :**

Dr. Jean-Marc Anga, Chef de la Division Economique et des Statistiques  
Mme Madeleine Seal, Assistante du de Chef de la Division Economique et des Statistiques

Section des statistiques et d'étude des marchés:

M. Laurent Pipitone, Chef de la Division des statistiques  
Mme Veena Ramgulam, Statisticienne  
Mme Elizabeth Gyamfi, Experte associée en statistiques\*

Section Economie et développement:

M. Han Loke Fong, Supérieur Economiste  
Dr. Michele Nardella, Econométricien  
M. Yunusa Abubakar, Directeur des projets  
M. Moisés Gómez, Fonctionnaire chargé des projets  
M. Victor Adjei, Assistant de recherche principal

**Division des Services Administratifs et des Finances:**

Mme Katharina Schön  
Chef de la Division des services Administratifs et des Finances

Section du personnel et des services généraux:

Mme Sophia Petros, Assistante administrative principale  
Mme Olubukola Akosile, Assistante de comptabilité principale  
M. Gabby Owusu-Aninakwah, Assistant de communication

Section de l'information et des conférences:

Mme Yolanda Mula Meneses, Fonctionnaire chargée de l'information  
M. Alan Banbury, Assistant de conférence principal  
M. Shastri Persad, Assistant de conférence  
Mme Asanthika Nimanthi, Assistante d'information

\* Financé par le gouvernement des Pays-Bas.

## ANNEXE III

### 3. Compte Administratif

#### Bilan au 30 septembre 2006 (en livres Sterling)

<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2004/2005</b>	<b>2005/2006</b>
Solde en banque et en caisse disponible	2 422 434	2 339 068
Créances	13 223	14 095
Frais payés d'avance	0	46 267
<b>Arriérés de contributions aux budgets administratifs</b>		
1990/91 - 2001/2002 inclus	254 570	239 172
Exercice clos le 30 septembre 2003	29 977	29 977
Exercice clos le 30 septembre 2006	9 649	8 310
Provision pour arriérés de contributions	(175 420)	(191 420)
	<b>2 554 434</b>	<b>2 485 469</b>
<b>DEDUIRE : PASSIF A COURT TERME</b>		
Dettes et provisions pour dépenses à payer	63 174	93 635
Contributions des membres payées à l'avance	111 073	6 341
Provision pour installation et cessation de service et rapatriement	79 540	148 000
	<b>253 787</b>	<b>247 916</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>2 300 647</b>	<b>2 237 493</b>
Soit		
<b>FONDS DE RÉSERVE SPÉCIAL</b>		
Capital	2 500 000	2 500 000
Arriérés de contributions	(49 861)	(46 798)
	<b>2 450 139</b>	<b>2 453 202</b>
<b>DEDUIRE : Transfert au compte de recettes et dépenses</b>	<b>1 018 392</b>	<b>1 018 392</b>
	<b>1 431 747</b>	<b>1 434 810</b>
<b>FONDS DE RESERVE</b>	<b>868 900</b>	<b>802 683</b>
	<b>2 300 647</b>	<b>2 237 493</b>

## ANNEXE IV

### 4. Compte Administratif

#### Compte de recettes et dépenses pour l'exercice clos le 30 septembre 2006 (en livres Sterling)

	2004/2005	2005/2006
Contributions des membres mises en recouvrement	1 699 333	1 747 040
Intérêts perçus - Fonds généraux	50 450	54 441
Intérêts perçus - Fonds de réserve spécial	62 739	62 143
<b>TOTAL DES INTERETS GAGNES</b>	113 189	116 584
Abonnement au Bulletin trimestriel de statistiques du cacao	12 954	10 197
Vente de documents autres	-	-
Autres recettes	27 145	27 127
<b>TOTAL RECETTES</b>	1 852 621	1 900 948
Transfert du Fonds de réserve spécial	0	130 000
Excédent/(Déficit) sur change de devises	57 986	366
	1 910 607	2 031 314
<b><u>Déduire :</u></b>		
<b>DEPENSES ADMINISTRATIVES</b>	1 763 968	1 967 531
<b>Solde reporté sur le Fonds de réserve</b>	146 639	63 783

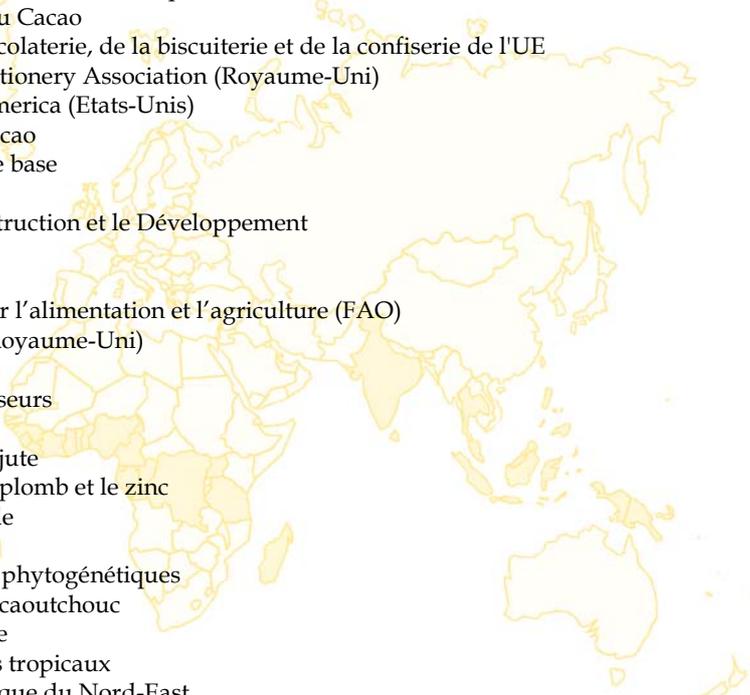
## ANNEXE V

### 5. Relations avec d'autres Institutions

ICCO, profite de son rôle central au sein de l'industrie cacaoyère afin de s'associer avec un grand nombre d'autres organisations et entreprises. Beaucoup de ces organisations nous aident à compiler dans des bons délais toutes les informations pertinentes au marché du cacao. En addition, nous apportons l'information et l'assistance effectives à des organismes publiques et entreprises du secteur privé divers comme nécessaire.

A l'exclusion des pays Membres, les principales organisations et entreprises avec lesquelles nous avons des relations sont indiquées ci-dessous :

#### ORGANISATIONS GOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES



Groupe d'Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique  
Autorité de Régulation du Café et du Cacao  
Association des industries de la chocolaterie, de la biscuiterie et de la confiserie de l'UE  
Biscuit, Cake, Chocolate and Confectionery Association (Royaume-Uni)  
Cocoa Merchants' Association of America (Etats-Unis)  
Alliance des pays producteurs de cacao  
Fonds commun pour les produits de base  
Secrétariat du Commonwealth  
Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement  
Association européenne du cacao  
Commission européenne  
Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)  
Foreign & Commonwealth Office (Royaume-Uni)  
Organisation internationale du café  
Association internationale des confiseurs  
Conseil international des céréales  
Groupe d'étude international sur le jute  
Groupe d'étude international sur le plomb et le zinc  
Organisation maritime internationale  
Fonds monétaire international  
Institut international des ressources phylogénétiques  
Groupe d'étude international sur le caoutchouc  
Organisation internationale du sucre  
Organisation internationale des bois tropicaux  
Commission des Pêches de l'Atlantique du Nord-East  
Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement  
Nations unies (New York)  
Union Nationale Des Opérateurs Café-Cacao (Cameroun)  
Groupe de la Banque Mondiale  
Fondation mondiale du cacao (Etats-Unis)  
Organisation du Commerce Mondiale

#### ORGANISATIONS CACAORYERES DES PAYS MEMBRES

ANECACAO  
Associazione Industrie Dolciarie  
Bundesverband Der Deutschen Süßwarenindustrie Ev  
Chocosuisse  
Cocoa Association of Nigeria  
Cocoa Board of Papua New Guinea  
Comisión Nacional del Cacao  
Comité de Co-ordination pour les Filières Café et Cacao (CCFCC)  
Conseil Interprofessionnel du Cacao Café

Fonds de Développement et de Promotion des Activités des Producteurs de Café et de Cacao  
Fonds de Garantie des Coopératives Café-Cacao  
Ghana Cocoa Board  
Indonesian Cocoa Association  
Malaysian Cocoa Board  
National Cocoa and Coffee Board of Cameroon (NCCB)

#### **INSTITUTS DE RECHERCHE**

CABI Bioscience  
Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (France)  
Centre National de Recherche Agronomique (Côte d'Ivoire)  
Cocoa and Coconut Institute of Papua New Guinea  
Cocoa Research Institute of Nigeria  
Cocoa Research Institute of Ghana  
Cocoa Research Unit (Trinité)  
Cocoa Research Unit (UK) Ltd  
Comissão Executiva do Plano da Lavoura Cacaueira (Brésil)  
Institut de Recherche Agricole pour le Développement (Cameroun)  
Instituto Nacional Autónomo de Investigación Agropecuaria (Equateur)  
Instituto Nacional de Investigaciones Agrícolas (Vénézuéla)

#### **SECTEUR PRIVE**

Armajaro Trading Ltd  
Barry Callebaut Sourcing AG  
Cadbury Schweppes PLC  
China Association of Bakery and Confectionery Industry  
China National Light Industrial Products I/E Corp  
China Tea Co. Ltd  
Chocolates El Rey, C.A.  
Daarnhouwer & Co BV  
Ecom Agroindustrial Corp Ltd  
E D & F Man Cocoa Ltd.  
Ferrero Trading Lux SA  
Genertec International Cooperation  
Guittard Chocolate Company  
Kraft Foods Deutschland GmbH  
Lindt & Sprüngli (International) AG  
LMC International Ltd  
Masterfoods  
Mitsubishi Corporation (UK) Plc  
Nestec Ltd  
Noble Cocoa SA  
PCR Ltd  
Schlüter & Maack  
The Federation of Cocoa Commerce Ltd  
The London International Financial Futures and Options Exchange  
Thorntons Plc  
Toshoku Ltd  
Touton SA  
Walter Matter SA

## NOTES

---



# NOTES

---



